

X.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1898.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1898 s'élève à	fr.	48,520,375	»
Le projet de Budget amendé pour 1897 monte à		48,581,375	»
		<hr/>	
La différence en moins, soit	fr.	61,000	»

se décompose de la manière suivante :

A. — Service ordinaire :

Exercice 1898	fr.	47,415,375	»
— 1897		47,546,375	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	69,000	

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1898	fr.	905,000	»
— 1897		1,055,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	150,000	»
Soit en moins.	fr.	64,000	

Cette différence se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 3. — *Indemnité aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre.*

Crédit demandé pour 1898	fr.	6,000	»
— — 1897		40,500	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	34,500	»

Déduction faite d'une réduction effective de dépenses, soit 2,000 francs, la diminution que subit le crédit de l'article 3 provient de transferts aux

NOTE PRÉLIMINAIRE.

articles ci-après, affectés aux traitements des différentes armes auxquelles appartiennent les officiers employés au Département de la Guerre, savoir :

A l'article 6	fr.	5,900	»
— 8		1,600	»
— 12		16,800	»
— 13		600	»
— 14		4,300	»
— 15		3,100	»
ENSEMBLE.		fr.	<u>32,300</u>

CHAPITRE II.

ÉTATS-MAJORS.

ART. 6. — *Traitement de l'état-major général.*

Crédit demandé pour 1898	fr.	877,722	»
— — 1897		866,400	»
AUGMENTATION.		fr.	<u>11,322</u>

Elle résulte, à concurrence de fr. 5,900 »
d'un transfert opéré de l'article 5 à l'article 6, conformément à ce qui est dit ci-dessus.

La différence, soit fr. 5,422 »
représente l'augmentation de dépense à résulter de ce que l'indemnité de nourriture pour les chevaux, fixée antérieurement à fr. 4 30 par jour, a été convertie en une indemnité annuelle de 500 francs.

ART. 7. — *Traitement de l'état-major des provinces et des places.*

Crédit demandé pour 1898.	fr.	233,358	»
— — 1897.		232,950	»
AUGMENTATION.		fr.	<u>408</u>

Cette augmentation est due à la transformation en une indemnité annuelle de 500 francs, ainsi qu'il est dit pour l'article 6, de l'indemnité journalière accordée antérieurement pour la nourriture des chevaux.

ART. 8. — *Traitement du service de l'intendance.*

Crédit demandé pour 1898	fr.	313,100	»
— — 1897		309,500	»
AUGMENTATION.		fr.	<u>3,600</u>

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Elle se décompose comme il suit :

Transfert de l'article 3 à l'article 8 fr.	1,600	»
Augmentation du nombre des capitaines qui comptent vingt-cinq années de grade d'officier fr.	1,094	50
Indemnité de nourriture pour les chevaux, fixée à 500 francs par an fr.	439	»
Indemnité représentative des vivres de cam- pagne, fixée antérieurement à 518 francs et portée à fr. 964 50 : augmentation. fr.	446	50
ENSEMBLE fr.	3,600	»

CHAPITRE III.

SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.

ART. 9. — *Traitement des officiers de santé.*

Crédit demandé pour 1898 fr.	333,862	50
— — — — — 1897	333,786	»
AUGMENTATION fr.	76	50

Elle représente l'accroissement de dépense à résulter de la transformation de l'indemnité pour la nourriture des chevaux.

CHAPITRE IV.

SOLDE DES TROUPES.

ART. 12. — *Traitement et solde de l'infanterie.*

Crédit demandé pour 1898. fr.	14,764,364	34
— — — — — 1897.	15,353,798	»
DIMINUTION fr.	589,433	66

Dans le but de simplifier les écritures, la dépense afférente aux moyens de transport, comprise jusqu'ici dans le crédit ouvert par l'article 12 pour une somme de fr. 612,710 66 sera désormais imputée à charge de l'article 28.

D'un autre côté, une somme de fr. 16,800 » représentant le montant de l'indemnité accordée aux officiers d'infanterie détachés au Ministère de la Guerre, a été transférée de l'article 3 à l'article 12.

Ce dernier article a été, enfin, augmenté de fr. 6,477 » par suite de la transformation de l'indemnité pour la nourriture des chevaux

DIFFÉRENCE ÉGALE fr.	589,433	66
--------------------------------	---------	----

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 13. — *Traitement et solde de la cavalerie.*

Crédit demandé pour 1898.	fr.	4,307,730	38
— — 1897.		4,039,896	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	267,834	38

Elle résulte, d'une part :

1° Du transfert de l'article 3 à l'article 13 du montant de l'indemnité accordée aux officiers de cavalerie détachés au Ministère de la Guerre, ci fr. 600 »

2° Du transfert de l'article 25 à l'article 13 du montant d'une indemnité de 500 francs par an, pour la nourriture de 648 chevaux, destinée à remplacer les fourrages en nature qui étaient attribués antérieurement aux officiers . . . fr. 324,000 »

Fr. 324,600 »

Et, d'autre part, du transfert de l'article 13 à l'article 28 d'une somme de fr. 56,765 62 affectée aux moyens de transport.

DIFFÉRENCE ÉGALE. fr. 267,834 38

ART. 14. — *Traitement et solde de l'artillerie.*

Crédit demandé pour 1898.	fr.	6,154,195	16
— — 1897.		5,967,523	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	166,672	16

Cette augmentation est la conséquence des transferts ci-après :

1° De l'article 3 à l'article 14 fr. 4,300 »
représentant l'indemnité accordée aux officiers d'artillerie détachés au Ministère de la Guerre.

2° De l'article 25 à l'article 14 fr. 252,714 »
formant le montant d'une indemnité de 500 francs allouée aux officiers en remplacement des fourrages en nature qu'ils recevaient antérieurement.

Fr. 257,014 »

3° De l'article 14 à l'article 28. fr. 90,341 84
à affecter aux moyens de transport.

DIFFÉRENCE ÉGALE. fr. 166,672 16

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 15. — *Traitement et solde du génie.*

Crédit demandé pour 1898	fr.	1,594,453 48
— — 1897		1,611,416 »
		<hr/>
	DIMINUTION . . fr.	16,962 52

Elle résulte :

1° Du transfert de l'article 5 à l'article 15 d'une somme de fr. 3,100 »
représentant l'indemnité des officiers du génie
détachés au Ministère de la Guerre.

2° De la transformation en une indemnité
de 500 francs par an de l'indemnité de fr. 1 30
par jour pour la nourriture des chevaux . fr. 994 50

Fr. 4,094 50

3° Du transfert de l'article 15 à l'article 28
d'une somme de fr. 21,037 02
à affecter aux moyens de transport.

DIFFÉRENCE ÉGALE. . . fr. 16,962 52

ART. 16. — *Traitement et solde du bataillon d'administration.*

Crédit demandé pour 1898	fr.	696,753 48
— — 1897		701,508 »
		<hr/>
	DIMINUTION. . . fr.	4,754 52

Pareille somme a été transférée de l'article 16 à l'article 28 dans un but de simplification d'écritures, comme il est expliqué à l'article 12 ci-dessus.

CHAPITRE V.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

ART. 17. — *Personnel de l'École militaire*

Crédit demandé pour 1898.	fr.	133,780 »
— — 1897		133,056 50
		<hr/>
	AUGMENTATION. . . fr.	723 50

résultant de modifications apportées aux traitements des professeurs civils et aux indemnités des officiers.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 18. — *Personnel de l'École de guerre.*

Crédit demandé pour 1898	fr.	19,225	»
— — 1897		19,025	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	200	»

qui s'explique de la même manière que l'augmentation proposée à l'article précédent.

ART. 20. — *Dépenses d'administration de l'École de guerre.*

Crédit demandé pour 1898	fr.	10,650	»
— — 1897		10,150	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	500	»

Elle est sollicitée pour faire face à l'insuffisance du crédit affecté aux frais de transport des élèves de l'École de guerre.

CHAPITRE VII.

MATÉRIEL DU GÉNIE.

ART. 23. — *Matériel du génie.*

Crédit demandé pour 1898	fr.	1,576,225	»
— — 1897		1,527,225	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	49,000	»

Le crédit sollicité par l'article 23 doit être augmenté de 69,000 francs, pour faire face à des travaux urgents et indispensables. D'autre part, une somme de 20,000 francs est transférée à l'article 34, sur lequel s'imputera désormais le paiement des indemnités dues pour dégâts causés par les manœuvres des troupes.

CHAPITRE VIII.

PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.

ART. 25. — *Fourrages en nature.*

Crédit demandé pour 1898	fr.	3,338,798	»
— — 1897		3,929,349	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	590,551	»

Cette diminution provient de ce que les fourrages en nature attribués aux officiers montés ont été remplacés par une indemnité annuelle de 500 francs qui sera imputée sur les articles 13 et 14.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 28. — *Transports généraux. Moyens de transport aux troupes en marche.*

Crédit demandé pour 1898	fr.	885,629 66
— — 1897		100,000 »
		785,629 66
AUGMENTATION.		fr. 785,629 66

Cette augmentation, comme il a été expliqué plus haut, résulte des transferts ci-après :

De l'article 12 à l'article 28	fr.	612,710 66
— 13 —		56,768 62
— 14 —		90,341 84
— 15 —		21,057 02
— 16 —		4,754 52
		785,629 66
TOTAL ÉGAL.		fr. 785,629 66

CHAPITRE IX.

DÉPENSES IMPRÉVUES.

ART. 34. — *Dépenses imprévues non libellées au Budget.*

Crédit demandé pour 1898	fr.	42,149 »
— — 1897		23,115 50
		19,035 50
AUGMENTATION.		fr. 19,035 50

Elle représente un transfert de 20,000 francs opéré de l'article 23 à l'article 34 à l'effet de permettre l'imputation, sur ce dernier article, du montant des dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres des troupes.

La somme de 20,000 francs a été réduite à fr. 19,035 50 pour arrondir le total du Budget.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XII.

ART. 35. — *Amélioration du casernement.*

Crédit demandé : 500,000 francs.

Ce crédit est nécessaire pour couvrir les dépenses résultant de divers travaux d'amélioration à exécuter aux casernes et aux hôpitaux, qui font l'objet d'entreprises relativement peu importantes.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 36. — *Construction d'un nouvel arsenal à Anvers.*

Crédit demandé : 350,000 francs.

Les Budgets de 1896 et de 1897 comprennent respectivement une somme de 150,000 francs et une somme de 350,000 francs pour les travaux de nivellement du terrain, la construction de citernes et d'égouts et une partie du gros œuvre de l'arsenal.

Une somme de 350,000 francs sera nécessaire en 1898 pour la construction de la deuxième partie du gros œuvre.

ART. 37. — *Magasins à poudre.*

Crédit demandé : 25,000 francs.

Un premier crédit de 40,000 francs a été porté au Budget de 1896 pour le renforcement des moyens de fermeture actuels des magasins à poudre.

Une somme de 25,000 francs est nécessaire pour compléter ce renforcement dans les diverses places du pays.

ART. 38. — *Augmentation du matériel pour l'approvisionnement de siège des positions de Liège et de Namur.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

L'approvisionnement de siège des ouvrages fortifiés des places de Liège et de Namur exige l'acquisition d'outils divers, semblables à ceux qui constituent l'approvisionnement des ouvrages de la position d'Anvers pour la formation duquel des crédits ont été votés antérieurement.

Une somme de 50,000 francs est nécessaire pour couvrir les dépenses à faire en 1898.

(350)

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Guerre par intérim et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1898 est fixé :

1° Pour le service ordinaire, à la somme de quarante-sept millions quatre cent quinze mille trois cent soixante-quinze francs fr. 47,415,375 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de neuf cent cinq mille francs. 905,000 »

Ensemble à la somme de quarante-huit millions trois cent vingt mille trois cent soixante-quinze francs fr. 48,320,375 »
conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les déchets, issues, peaux, suifs, etc., provenant des bêtes bovines abattues, seront vendus par les soins de l'Administration de la Guerre et le produit en sera déduit du montant des achats de bétail.

ART. 5.

Les indemnités à payer aux habitants pour le logement, avec ou sans nourriture, des officiers, sous-officiers et soldats, sont fixées, pour l'exercice 1898, aux taux suivants :

Logement avec nourriture des	{	lieutenants généraux . fr. 10 » par jour.
		généraux-majors 7 » —
		officiers supérieurs 5 » —
		— subalternes 5 » —
		sous-officiers et soldats 1 25 —

Logement sans nourriture des	}	lieutenants généraux. fr. 5	» par jour.
		généraux-majors . . . 3	» —
		officiers supérieurs . . . 2	» —
		— subalternes . . . 1	» —
		sous-officiers et soldats .	» 21 —

Toutefois lorsque, dans les cantonnements-abris, les officiers seront logés dans les mêmes conditions que la troupe, ils payeront pour le logement la même indemnité que celle qui est déterminée pour les sous-officiers et soldats.

Les habitants qui devront pourvoir au logement des chevaux auront droit, à titre de rémunération, au fumier produit par ces chevaux.

ART. 4.

Les denrées fournies par les communes pour la nourriture des chevaux leur seront payées sur le pied des derniers prix trimestriels de la régie des fourrages de l'armée, augmentés de 10 %.

Ces prix seront portés trimestriellement à la connaissance du public par la voie du *Mémorial administratif*.

ART. 5.

La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 25 février 1897.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Chemins de fer,
Postes et Télégraphes,
chargé, par intérim, du portefeuille
du Département de la Guerre,*
J. VANDENPEEREBOOM.

Le Ministre des Finances,
P. DE SMET DE NAEYER.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1898.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.			
CHAPITRE I^{er}.			
AD MINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 °	485,500 °
2	— des fonctionnaires et employés civils	229,000 °	
3	Indemnité aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre.	6,000 °	
4	Matériel	60,000 °	
5	Bibliothèque du Département de la Guerre et Institut cartographique militaire (y compris une somme de 5,500 francs en charge extraordinaire et temporaire)	169,500 °	
CHAPITRE II.			
ÉTATS-MAJORS.			
6	Traitement de l'état-major général	877,722 °	1,424,160 °
7	— — des provinces et des places	233,338 °	
8	— du service de l'intendance	315,100 °	
CHAPITRE III.			
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.			
9	Traitement des officiers de santé	333,862 50	1,182,907 50
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	649,135 °	
11	Service pharmaceutique	200,000 °	
CHAPITRE IV.			
SOLDE DES TROUPES.			
12	Traitement et solde de l'infanterie	14,764,364 54	27,497,496 84
13	— — de la cavalerie	4,307,750 88	
14	— — de l'artillerie	6,154,195 16	
15	— — du génie	1,594,453 48	
16	— — du bataillon d'administration	696,753 48	
<p>Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme comptent, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.</p> <p>Le crédit affecté à l'habillement est réparti en vertu d'un arrêté royal entre les corps de troupes; les corps qui n'ont pas déposé leur quote-part en reportent le solde à l'exercice suivant; les Conseils d'administration en sont débiteurs vis-à-vis du Trésor.</p>			
A REPORTER (r.)		°	50,590,154 84

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
	REPORT. fr.	•	50,590,154 54
CHAPITRE V.			
ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.			
17	Personnel de l'École militaire	155,780 »	} 219,575 »
18	— — de guerre	19,225 »	
19	Dépenses d'administration de l'École militaire:	55,920 »	
20	— — — de guerre.	10,650 »	
CHAPITRE VI.			
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
21	Traitement du personnel des établissements	74,275 »	} 1,721,875 »
22	Matériel de l'artillerie	1,647,100 »	
CHAPITRE VII.			
MATÉRIEL DU GÉNIE.			
25	Matériel du génie	1,576,225 »	1,576,225 »
CHAPITRE VIII.			
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
24	Pain et viande	6,452,268 »	} 12,659,096 66
25	Fourrages en nature	5,533,798 »	
26	Casernement des hommes	769,450 »	
27	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement	105,000 »	
28	Transports généraux. Moyens de transport aux troupes en marche	885,629 66	
29	Chauffage et éclairage des corps de garde	150,000 »	
30	Remonte	997,950 »	
<p>Le crédit de l'article 27 relatif au renouvellement de la buffleterie et celui de l'article 30 sont répartis en vertu d'un arrêté royal entre les corps de troupes. Les corps qui n'ont pas dépensé leur quote-part en reportent le solde à l'exercice suivant; les Conseils d'administration en sont débiteurs vis-à-vis du Trésor.</p>			
CHAPITRE IX.			
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
31	Traitements divers et honoraires.	120,000 »	} 535,000 »
32	Frais de route, de séjour et de représentation	235,000 »	
	À REPORTER. fr.	•	47,121,426 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	•	47,121,426 •
	CHAPITRE X. PENSIONS ET SECOURS.		
33	Pensions et secours	951,800 •	251,800 •
	CHAPITRE XI. DÉPENSES IMPRÉVUES.		
34	Dépenses imprévues non libellées au budget	42,149 •	42,149 •
	TOTAL. fr.	•	47,415,375 •
	DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
	CHAPITRE XII.		
35	Amélioration du casernement.	300,000 •	903,000 •
36	Construction d'un nouvel arsenal à Anvers	550,000 •	
37	Magasin à poudre	25,000 •	
38	Augmentation du matériel pour l'approvisionnement de siège des positions de Liège et de Namur	50,000 •	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE fr.	•	48,520,375 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 23 février 1897.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Chemins de fer,
Postes et Télégraphes,
chargé, par intérim, du portefeuille
du Département de la Guerre,*
J. VANDEPEEREBOOM.

Le Ministre des Finances,
P. DE SMET DE NAEYER.

(356)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

pour l'exercice 1898.

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.				
CHAPITRE 1^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	•	Traitement du Ministre fr.	21,000	21,000
2	•	— de 58 fonctionnaires et employés civils (1) 186,700	229,000	229,000
		— des huissiers, messagers et gens de service 42,300		
3	•	Indemnité aux sous-officiers employés au Département de la Guerre.	6,000	40,300
<i>Matériel.</i>				
4	•	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais 20,000	60,000	60,000
		Chauffage et éclairage 15,000		
		Entretien des locaux, achat et entretien du mobilier, etc. 25,000		
Bibliothèque du Département de la Guerre et Institut cartographique militaire.				
<i>Bibliothèque du Département de la Guerre.</i>				
a.		Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés à la bibliothèque fr. 14,000		
<i>Institut cartographique militaire.</i>				
CHARGES ORDINAIRES ET PERMANENTES.				
5	b.	Reconnaisances militaires, achat d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. fr. 15,000	36,000	169,500
		Traitement de 6 graveurs et dessinateurs permanents (2) 21,000		
		Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays 114,000		
CHARGES EXTRAORDINAIRES ET TEMPORAIRES.				
c.		Indemnité au général-major, retraité, directeur 5,500		
TOTAL DU CHAPITRE 1^{er}.			485,500	519,800

DIMINUTION . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1896.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.																																																														
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																																	
				(1) Composition de ce personnel.																																																														
		21,000	21,000	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Nombre.</th> <th rowspan="2">EMPLOIS.</th> <th rowspan="2">Traitement maximum et minimum.</th> <th colspan="2">MONTANT</th> <th rowspan="2">Totaux.</th> </tr> <tr> <th>des traitements.</th> <th>des suppléments pour ancienneté de service et de grade.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4</td> <td>Chefs de division</td> <td>{ 8,100 6,400 }</td> <td>28,900</td> <td>»</td> <td>28,900</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Chefs de bureau</td> <td>{ 5,400 4,400 }</td> <td>38,700</td> <td>2,000</td> <td>40,700</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Sous-chefs de bureau</td> <td>{ 3,900 3,300 }</td> <td>32,400</td> <td>1,500</td> <td>33,900</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>Employés de 1^{re} classe</td> <td>{ 3,000 2,400 }</td> <td>32,400</td> <td>»</td> <td>32,400</td> </tr> <tr> <td>18</td> <td>Employés de 2^e classe</td> <td>{ 2,200 1,600 }</td> <td>32,400</td> <td>»</td> <td>32,400</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Archivistes expéditionnaires de 1^{re}, 2^e et 3^e classe</td> <td>{ 2,200 1,400 }</td> <td>7,600</td> <td>»</td> <td>7,600</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Commis dessinateurs du génie</td> <td>{ 3,150 2,900 }</td> <td>9,000</td> <td>»</td> <td>9,000</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Surnuméraires</td> <td>600</td> <td>1,800</td> <td>»</td> <td>1,800</td> </tr> <tr> <td>68</td> <td>TOTAUX.</td> <td></td> <td>183,200</td> <td>3,500</td> <td>186,700</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre.	EMPLOIS.	Traitement maximum et minimum.	MONTANT		Totaux.	des traitements.	des suppléments pour ancienneté de service et de grade.	4	Chefs de division	{ 8,100 6,400 }	28,900	»	28,900	8	Chefs de bureau	{ 5,400 4,400 }	38,700	2,000	40,700	9	Sous-chefs de bureau	{ 3,900 3,300 }	32,400	1,500	33,900	12	Employés de 1 ^{re} classe	{ 3,000 2,400 }	32,400	»	32,400	18	Employés de 2 ^e classe	{ 2,200 1,600 }	32,400	»	32,400	4	Archivistes expéditionnaires de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	{ 2,200 1,400 }	7,600	»	7,600	3	Commis dessinateurs du génie	{ 3,150 2,900 }	9,000	»	9,000	»	Surnuméraires	600	1,800	»	1,800	68	TOTAUX.		183,200	3,500	186,700
Nombre.	EMPLOIS.	Traitement maximum et minimum.	MONTANT					Totaux.																																																										
			des traitements.		des suppléments pour ancienneté de service et de grade.																																																													
4	Chefs de division	{ 8,100 6,400 }	28,900		»	28,900																																																												
8	Chefs de bureau	{ 5,400 4,400 }	38,700		2,000	40,700																																																												
9	Sous-chefs de bureau	{ 3,900 3,300 }	32,400		1,500	33,900																																																												
12	Employés de 1 ^{re} classe	{ 3,000 2,400 }	32,400		»	32,400																																																												
18	Employés de 2 ^e classe	{ 2,200 1,600 }	32,400		»	32,400																																																												
4	Archivistes expéditionnaires de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	{ 2,200 1,400 }	7,600		»	7,600																																																												
3	Commis dessinateurs du génie	{ 3,150 2,900 }	9,000		»	9,000																																																												
»	Surnuméraires	600	1,800	»	1,800																																																													
68	TOTAUX.		183,200	3,500	186,700																																																													
		200,000	209,000																																																															
	34,300	34,300	40,845 18																																																															
		85,000	84,000																																																															
		169,500	189,908 46	(2) Composition de ce personnel.																																																														
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre.</th> <th>GRADÉS.</th> <th>Traitement annuel.</th> <th>Montant des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>Maitres graveurs ou dessinateurs</td> <td>{ 4,500 3,500 }</td> <td>8,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Graveurs ou dessinateurs</td> <td>3,500</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Idem. Idem.</td> <td>3,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>TOTAL</td> <td></td> <td>21,000</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre.	GRADÉS.	Traitement annuel.	Montant des traitements.	2	Maitres graveurs ou dessinateurs	{ 4,500 3,500 }	8,000	2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000	2	Idem. Idem.	3,000	6,000	6	TOTAL		21,000																																										
Nombre.	GRADÉS.	Traitement annuel.	Montant des traitements.																																																															
2	Maitres graveurs ou dessinateurs	{ 4,500 3,500 }	8,000																																																															
2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000																																																															
2	Idem. Idem.	3,000	6,000																																																															
6	TOTAL		21,000																																																															
		498,800	544,843 64																																																															
	34,300																																																																	
	34,300																																																																	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
		CHAPITRE II.			
		ÉTATS-MAJORS.			
		<i>État-major général.</i>			
		Officiers généraux.			
		SECTION D'ACTIVITÉ.			
		9	27	Lieutenants généraux, à fr. 18,500 . fr. 168,500 *	
		18	30	Généraux-majors, à 12,700 . . . 228,600 *	
				395,100 *	
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 1,975 50	
				393,124 50	
		SECTION DE RÉSERVE.			
		2	4	Lieutenants généraux employés à un service sédentaire, à fr. 14,800 . fr. 20,000 *	
		4	8	Généraux-majors en service actif sédentaire, à . . 10,160 . . . 40,640 *	
				70,240 *	
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 351 20	
				69,888 80	
	a.			TOTAL. . . . fr. 463,015 30	
				A DÉDUIRE :	
				Pour un lieutenant général de la section d'activité (Ministre de la Guerre) fr. 18,500 *	
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 92 50	
				18,407 50	
				RESTE fr. 444,605 80	
				A AJOUTER :	
				Le supplément de traitement pour un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants gé- néraux fr. 2,000 *	
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 10 *	
				1,990 *	
				TOTAL. . . . fr. 446,595 80	
		Corps d'état-major.			
		5	10	Colonels, à fr. 9,500 . . . fr. 47,500 *	
		5	10	Lieutenants-colonels, à 7,100 55,500 *	
		10	20	Majors, à 6,500 65,000 *	
		16	32	Capitaines commandants à 5,100 81,600 *	
		10	20	— en second de 1 ^{re} et de 2 ^e classe 4,200 42,000 *	
				Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier. 400 *	
				270,000 *	
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 1,350 *	
				268,650 *	
				Indemnité aux officiers détachés au Ministère de la Guerre 5,900 *	
				A REPORTER. . . . fr. 721,145 80	
		79	167		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
Augmentation.	Diminution.	pour l'exercice 1896.	l'exercice 1895.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développem ^{ents} .	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
		REPORT. fr. 721,145 80			
		Aides de camp.			
		Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie employés comme aides de camp près les généraux commandants de division et de brigade, savoir :			
		79	107		
		• 6	3 capitaines commandants d'infanterie . . à. fr. 1,100 . . . fr.	3,300 •	
		• 6	3 capitaines d'infanterie en 2 ^d de 1 ^{re} classe. à. . . 1,000	3,000 •	
		• 12	6 — — en 2 ^d de 2 ^e classe. à. . . 850	5,100 •	
		• 12	6 lieutenants d'infanterie. à. . . 850	5,100 •	
		• 2	1 lieutenant d'artillerie à. . . 375	375 •	
		• 2	1 capitaine commandant du génie. . . . à. . . 500	500 •	
		• 2	1 lieutenant du génie. à. . . 375	375 •	
		• 42		17,750 •	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ % pour médicaments	88 75	
				<u>17,661 25</u>	
			TOTAL. fr.	738,807 05	
			A DÉDUIRE : pour vacance	2,300 •	
		79	209		
			RESTE. fr.	736,507 05	
		Indemnité de marche et de vivres de campagne.			
6 (saïle).		d.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo et indemnité de marche aux officiers qui participent aux manœuvres (dépense approximative).	18,214 95	
		Indemnité de nourriture pour les chevaux.			
		e.	209 chevaux fr.	104,500 •	
			A ajouter pour un général-major commandant de division	500 •	
				<u>105,000 •</u>	877,722 •
					866,400 •
		Frais de bureau.			
		f.	1 chef du corps d'état-major	2,000 •	
			1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie	800 •	
			4 — des circonscriptions militaires, à 900	3,600 •	
			2 — des divisions de cavalerie, à 600	1,200 •	
			16 généraux-majors, commandant une brigade, à 500	8,000 •	
			1 chef d'état-major de la position d'Anvers	1,200 •	
			2 — des positions de Liège et de Namur 600	1,200 •	
				<u>18,000 •</u>	
			A REPORTER. fr.	877,722 •	866,400 •

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1896.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.
Augmentation.	Diminution.			
11,322 »	•	866,715 »	864,800 »	
11,322 »	•	866,715 »	864,800 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
			REPORT. fr.	877,722 °	866,400 °
			État-major des provinces et des places.		
			État-major des provinces.		
a.		5	Généraux-majors, à 10,160 francs fr.	50,800 °	
		5		50,800 °	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{3}$ % pour médicaments.	254 °	
				50,546 °	
			État-major des places.		
		5	Majors, à	4,500 22,500 °	
		8	Capitaines en premier de place à	3,500 28,000 °	
b.		5	— en second de 1 ^{re} classe de place à	3,150 15,750 °	
	a)	4	— — de 2 ^e — — à	3,000 12,000 °	
		8	Lieutenants de place à	2,400 10,200 °	
		4	Sous-lieutenants —	2,100 8,400 °	
			Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier	1,800 °	
		34		107,650 °	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{3}$ % pour médicaments.	538 25	
				107,111 75	
7		30	Indemnité aux sous-officiers promus officiers	400 °	
			Indemnité de vivres de campagne.		
				233,338 °	232,930 °
e.			Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative)	1,070 25	
			Indemnité de nourriture pour les chevaux.		
d.			16 chevaux	8,000 °	
			Frais de bureau.		
			9 commandants de province (b), à	11,800 °	
		5	— de place, à	500 2,500 °	
		12	— — à	400 4,800 °	
e.		4	— — à	240 960 °	
		6	— — à	150 900 °	
		3	— — à	100 300 °	
				21,260 °	
f.			Traitement des aumôniers et prêtres agréés	44,950 °	
			A RAPPORTER. fr.	1,111,060 °	1,099,330 °

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1896.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.
ADDITIONNATION	DIMINUTION.			
11,522 »	•	866,715 »	864,800 »	
408 »	•	252,950 »	228,777 82	<p>a) A répartir par le Ministre, selon les besoins du service.</p>
				<p>b) Indemnités des commandants de province.</p> <p>Anvers. 2,200 »</p> <p>Brabant 1,500 »</p> <p>Flandre occidentale. 1,100 »</p> <p>— orientale 1,300 »</p> <p>Hainaut 1,100 »</p> <p>Liège 1,300 »</p> <p>Limbourg. 1,100 »</p> <p>Luxembourg. 1,100 »</p> <p>Namur. 1,100 »</p> <hr/> <p>11,800 »</p>
11,730 »	•	1,099,665 »	1,093,577 82	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
			REPORT. fr.	1,111,060 »	1,099,330 »
		<i>Intendance militaire.</i>			
		<i>Trattements.</i>			
		<i>EFFECTIF.</i>			
		<i>HOMMES. CHEVAUX.</i>			
		1		Intendant en chef, à fr. 12,700	12,700 »
		4		Intendants de 1 ^{re} classe, à 9,500	38,000 »
		7		— de 2 ^{me} id., à 7,100	49,700 »
		14	18	Sous-intendants de première classe, à 6,300	88,200 »
		18		— de deuxième classe, à 4,600	82,800 »
				Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier	1,500 »
		44	18		272,900 »
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	1,364 50
					271,535 50
				Indemnité aux officiers détachés au Ministère de la Guerre	1,600 »
					273,135 50
		<i>Indemnité de vivres de campagne.</i>			
				Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo et indemnité de marche aux officiers qui participent aux manœuvres. (Dépense approximative).	984 50
					515,100 »
				309,500 »	
		<i>Indemnité de nourriture pour les chevaux.</i>			
				18 chevaux	9,000 »
				Frais de bureau a).	30,000 »
				TOTAL DU CHAPITRE II. fr.	1,424,160 »
					1,408,830 »

AUGMENTATION. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1896.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.												
AUGMENTATION.	DIMINUTION.															
11,750 »	•	1,099,665 •	1,093,577 82	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capitaines en premier quartiers-maitres</td> <td>40</td> </tr> <tr> <td>Capitaines en second payeurs.</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>Lieutenants et sous-lieutenants payeurs</td> <td>57</td> </tr> <tr> <td>Capitaines administrateurs d'habillement</td> <td>59</td> </tr> <tr> <td>(*)</td> <td>185</td> </tr> </tbody> </table> <p>(*) Ces officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.</p>	COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.		Capitaines en premier quartiers-maitres	40	Capitaines en second payeurs.	19	Lieutenants et sous-lieutenants payeurs	57	Capitaines administrateurs d'habillement	59	(*)	185
COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.																
Capitaines en premier quartiers-maitres	40															
Capitaines en second payeurs.	19															
Lieutenants et sous-lieutenants payeurs	57															
Capitaines administrateurs d'habillement	59															
(*)	185															
5,600 »	•	509,524 •	248,905 51													
15,550 »	•	1,409,189 •	1,542,483 33													
15,550 »				a) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.												

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
CHAPITRE III.					
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX a).					
Traitement des officiers de santé.					
		EFFECTIF.			
		NOMBRES.	CHEVAUX.		
		1	2		
		4	"		
		8	"		
		5	"		
		18	"		
		1	"		
		2	"		
		8	"		
		8	"		
		9	"		
		11	"		
		1	1		
		74	3		
				fr. 12,700	12,700
				0,500	58,000
				7,100	56,800
				6,500	51,500
				2,800	46,800
				7,100	7,100
				6,500	12,600
				4,600	18,400
				4,200	16,800
				3,500	28,000
				3,250	29,250
				2,600	23,400
				7,100	7,100
				300	300
				528,750	528,750
				1,643 75	1,643 75
				327,106 25	327,106 25
				800	800
				1,556 25	1,556 25
				1,500	1,500
				2,500	2,500
				400	400
				2,900	2,900
				640,800	640,800
				3,335	3,335
				5,000	5,000
				200,000	200,000
				1,182,007 50	1,182,007 50
				1,182,921	1,182,921

AUGMENTATION. . . . fr.

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
		CHAPITRE IV.			
		SOLDE DES TROUPES.			
		<i>Traitement et solde de l'infanterie.</i>			
		Traitement, solde et accessoires.			
		1921	254	Officiers de tous grades fr. 6,095,430 81	
		27933	°	Sous-officiers et soldats 8,088,504 »	
				<u>Fr. 14,183,934 81</u>	
		29854	254		
				Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. fr. 137,000 »	
				Indemnité aux sous-officiers promus officiers. 23,200 »	
				Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnités de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe. 109,800 »	
19	a.			Indemnité de 3 centimes aux troupes campées, etc. 27,000 »	
				Première mise accordée aux corps pour l'équipement des nouveaux enrôlés 352,810 »	
				Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 60,000 journées à 90 cent. 54,000 »	
				Allocation pour les miliciens de la nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe 40,000 »	
				<u>Fr. 14,927,744 81</u>	
		A DÉDUIRE :			
				Pour 217,600 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 75 centimes. fr. 158,848 »	
				Pour vacances et petites permissions { officiers. 62,000 »	
				{ troupes. 475,192 47	
				<u>537,192 47</u>	
				<u>696,040 47</u>	
				<u>14,331,704 34</u>	
				A RAPPORTER. . . fr. 14,331,704 34	

TROUPES.

GRADES.	Effectif par unité.			Composition d'un régiment				Soit pour				NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT	
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	de carabiniers.	de grenadiers.	de chasseurs à pied.	d'infanterie de ligne.	le régiment des carabiniers.	le régiment des grenadiers.	les trois régiments de chasseurs à pied.	quatre régiments d'infanterie de ligne.			LE TOTAL.	par GRADE.
États-majors actifs { 19 régiments. 58 bataillons.															
Adjutants sous-officiers	1	1	1	4	3	3	3	4	3	9	42	58	21,170	3 25	68,802 50
Sergents-majors secrétaires { Grenadiers	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	14	18	6,570	2 34	15,373 80
Les autres												2	750	2 01	1,467 30
Premiers sergents { Grenadiers	2	2	2	2	2	2	2	2	2	6	28	36	13,140	1 98	26,017 20
Les autres											3	19	6,955	2 15	14,910 25
Sergents-clairons	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	14	19	6,955	2 15	14,910 25
Caporaux-clairons	1	1	1	4	3	3	3	4	3	9	42	58	21,170	1 05	22,228 50
Sergents-armuriers	1	1	1	4	3	3	3	4	3	9	42	58	21,170	1 85	38,741 10
Premiers ouvriers tailleurs et cordonniers.	2	2	2	8	6	6	6	8	6	18	84	116	42,340	2 72	50,484 80
Musiciens gagistes	14	14	14	14	14	14	14	14	14	42	196	266	97,090	2 72	257,500 00
— élèves	10	10	10	10	10	10	10	10	10	30	140	190	69,550	2 61	42,503 50
333 compagnies des 58 bataillons actifs:															
<i>16 compagnies du régiment des carabiniers.</i>															
Sergents-majors	4	1	1	16	16	16	16	16	16	16	16	16	5,840	2 34	15,665 60
Premiers sergents	4	1	1	16	16	16	16	16	16	16	16	16	5,840	1 98	11,565 20
Sergents-fourriers	4	1	1	16	16	16	16	16	16	16	16	16	5,840	1 85	10,687 20
Sergents	20	5	5	80	80	80	80	80	80	80	80	80	29,200	1 83	53,436 00
Caporaux	40	10	10	160	160	160	160	160	160	160	160	160	58,400	2 85	49,640 00
Clairons	12	3	3	48	48	48	48	48	48	48	48	48	17,520	2 70	12,264 00
Soldats de 1 ^{re} classe	410	102-103	102-103	1,640	1,640	1,640	1,640	1,640	1,640	1,640	1,640	1,640	200,385	2 64	128,246 40
— de 2 ^e —													398,215	2 61	242,911 15
<i>12 compagnies du régiment des grenadiers.</i>															
Sergents-majors	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,380	2 57	10,580 60
Premiers sergents	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,380	2 01	8,803 80
Sergents-fourriers	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,380	1 86	8,146 80
Sergents	20	5	5	60	60	60	60	60	60	60	60	60	21,900	1 86	40,754 00
Caporaux	40	10	10	120	120	120	120	120	120	120	120	120	43,800	2 87	58,106 00
Clairons-tambours	12	3	3	36	36	36	36	36	36	36	36	36	13,140	2 76	9,986 40
Grenadiers	410	102-103	102-103	1,250	1,250	1,250	1,250	1,250	1,250	1,250	1,250	1,250	500,760	2 66	198,501 60
Soldats													148,190	2 60	88,914 00
<i>36 compagnies des régiments de chasseurs</i>															
Sergents-majors	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,380	2 54	10,580 60
Premiers sergents	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,380	1 98	8,803 80
Sergents-fourriers	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,380	1 85	8,146 80
Sergents	20	5	5	60	60	60	60	60	60	60	60	60	21,900	1 83	40,754 00
Caporaux	40	10	10	120	120	120	120	120	120	120	120	120	43,800	2 84	58,106 00
Clairons	12	3	3	36	36	36	36	36	36	36	36	36	13,140	2 69	27,199 80
Soldats de 1 ^{re} classe	318	79-80	79-80	954	954	954	954	954	954	954	954	954	350,400	2 65	220,752 00
— de 2 ^e —													694,250	2 60	416,558 00
<i>168 compagnies des régiments de ligne.</i>															
Sergents-majors	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,380	2 54	10,580 60
Premiers sergents	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,380	1 98	8,803 80
Sergents-fourriers	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,380	1 85	8,146 80
Sergents	20	5	5	60	60	60	60	60	60	60	60	60	21,900	1 83	40,754 00
Caporaux	40	10	10	120	120	120	120	120	120	120	120	120	43,800	2 84	58,106 00
Clairons-tambours	12	3	3	36	36	36	36	36	36	36	36	36	13,140	2 75	154,290 80
Soldats de 1 ^{re} classe	318	79-80	79-80	954	954	954	954	954	954	954	954	954	1,655,200	2 63	1,050,176 00
— de 2 ^e —													3,259,740	2 60	1,945,844 00
10 bataillons de réserve:															
<i>Petits états-majors.</i>															
Adjutants sous-officiers	1	1	1	2	2	2	2	2	2	6	28	38	13,870	3 25	45,077 50
Caporaux-clairons	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	14	19	6,955	1 05	7,281 75
Sergents-armuriers	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	14	19	6,955	1 85	12,691 05
150 compagnies des bataillons de réserve:															
<i>12 compagnies de carabiniers.</i>															
Sergents-majors	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,380	2 54	10,249 20
Premiers sergents	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,380	1 98	8,672 40
Sergents	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,380	1 85	8,015 40
Caporaux	12	3	3	36	36	36	36	36	36	36	36	36	13,140	2 85	11,169 00
Clairons	2	0 ou 1	0 ou 1	6	6	6	6	6	6	6	6	6	2,190	2 70	1,533 00
<i>8 compagnies de grenadiers.</i>															
Sergents-majors	4	1	1	8	8	8	8	8	8	8	8	8	2,920	2 37	6,920 40
Premiers sergents	4	1	1	8	8	8	8	8	8	8	8	8	2,920	2 01	5,869 20
Sergents	4	1	1	8	8	8	8	8	8	8	8	8	2,920	1 86	5,451 20
Caporaux	12	3	3	24	24	24	24	24	24	24	24	24	8,760	2 87	7,621 20
Clairons-tambours	2	0 ou 1	0 ou 1	4	4	4	4	4	4	4	4	4	1,460	2 76	1,109 60
<i>24 compagnies de chasseurs.</i>															
Sergents-majors	4	1	1	8	8	8	8	8	8	24	24	24	8,760	2 34	20,498 40
Premiers sergents	4	1	1	8	8	8	8	8	8	24	24	24	8,760	1 98	17,544 80
Sergents	4	1	1	8	8	8	8	8	8	24	24	24	8,760	1 85	16,030 80
Caporaux	12	3	3	24	24	24	24	24	24	72	72	72	26,280	2 84	22,075 20
Clairons	2	0 ou 1	0 ou 1	4	4	4	4	4	4	12	12	12	4,580	2 69	5,022 20
<i>112 compagnies de ligne.</i>															
Sergents-majors	4	1	1	8	8	8	8	8	8	112	112	112	40,880	2 54	95,659 20
Premiers sergents	4	1	1	8	8	8	8	8	8	112	112	112	40,880	1 98	80,942 40
Sergents	4	1	1	8	8	8	8	8	8	112	112	112	40,880	1 85	74,810 40
Caporaux	12	3	3	24	24	24	24	24	24	336	336	336	123,640	2 84	105,017 60
Clairons-tambours	2	0 ou 1	0 ou 1	4	4	4	4	4	4	56	56	56	20,440	2 75	14,921 20
A REPORTER															
				2,106	1,581	1,305	1,305	2,106	1,581	3,915	18,270	25,872	9,445,280	7,542,140 45	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES. LITRERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
		demandés pour l'exercice 1898	proposés pour l'exercice 1897.
	Report . . . fr. 14,231,704 34		
	Indemnité de nourriture pour les chevaux		
b	254 chevaux 127,000 »		
	Logement et nourriture.		
c.	Logement avec nourriture, 15,000 journées à fr. 1 25 18,750 »		
	Logement sans nourriture, 251,000 id. 0 21 52,710 »		
	71,460 »	14,764,364 34	15,353,708 »
12 (suite)	Frais d'administration et d'instruction.		
	1 régiment de carabiniers, à 19,800 »		
	Les 18 autres régiments, à 15,400 francs 277,200 »		
	1 école des pupilles de l'armée. 17,000 »		
f.	1 école d'application et de perfectionnement pour l'infanterie 7,000 »		
	Le corps de discipline et de correction 7,200 »		
	École normale d'escrime 6,000 »		
	334,200 »		
	A REPORTER fr	14,764,364 34	15,353,708 »

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
ACCROISSANT	DIMINUTION.	pour l'exercice 1896.	l'exercice 1895.	
	589,435 00	15,292,766	15,151,206 00	
	589,435 00	15,292,766	15,151,206 00	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développemens.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS																				
				demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.																				
			REPORT. fr.	14,764,364 34	15,333,798 .																				
		<i>Traitement et solde de la cavalerie.</i>																							
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>																							
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">EFFECTIF.</th> <th></th> <th></th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">HOMMES.</th> <th style="text-align: center;">CHEVAUX.</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">568</td> <td style="text-align: center;">648</td> <td>Officiers de tous grades fr.</td> <td style="text-align: right;">1,476,505 50</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">5,760</td> <td style="text-align: center;">4,920</td> <td>Sous-officiers, brigadiers et soldats</td> <td style="text-align: right;">2,140,317 60</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">6,128</td> <td style="text-align: center;">5,568</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				EFFECTIF.				HOMMES.	CHEVAUX.			568	648	Officiers de tous grades fr.	1,476,505 50	5,760	4,920	Sous-officiers, brigadiers et soldats	2,140,317 60	6,128	5,568		
EFFECTIF.																									
HOMMES.	CHEVAUX.																								
568	648	Officiers de tous grades fr.	1,476,505 50																						
5,760	4,920	Sous-officiers, brigadiers et soldats	2,140,317 60																						
6,128	5,568																								
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. . fr.	49,000 .																						
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers.	4,600 .																						
		— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe	18,000 .																						
		— de 3 centimes aux troupes campées.	2,000 .																						
13	a.	Première mise accordée aux corps pour l'équipement des nouveaux enrôlés	70,000 .																						
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément à raison de 4,400 journées à 67 c. . .	2,948 .																						
		Allocation pour les miliciens qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	12,000 .																						
			3,775,269 10																						
		A DÉDUIRE :																							
		Pour 58,000 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 95 centimes. fr.	55,100 .																						
		Pour vacances et petites permissions { Officiers . 17,000 .																							
		{ Troupes . 92,344 72																							
		—————	100,344 72																						
		—————	164,444 72																						
		—————	3,610,824 38																						
		A REPORTER. fr.	3,610,824 38	14,764,364 34	15,333,798 .																				

CAVALERIE. — Cette arme se compose : 1° de deux régiments de chasseurs, }
 2° de quatre régiments de lanciers, } chacun de cinq escadrons actifs et 1 escadron de dépôt.
 3° de deux régiments de guides, }

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.		Traitement annuel.	MONTANT	
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration forte.		GRADE.	par CATÉGORIE.
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.					
États-majors de régiment.													
Colonels	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	9,500 "	76,000 "	
Lieutenants-colonels	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	7,100 "	56,800 "	
Majors	2	4	4	8	8	16	4	8	16	52	6,500 "	100,800 "	
Capitaines commandants adjudants-majors	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 "	40,800 "	
Capitaines en second adjudants-majors	1		2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 "	55,600 "	
Capitaines en second adjoints aux majors	2	4	4	8	8	16	4	8	16	52	4,200 "	67,200 "	
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 "	24,800 "	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	1	"	2	"	4	"	2	"	8	0	2,250 "	18,000 "	
Médecins de régiment { de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	3	3	6,500 "	12,600 "	
de 2 ^{me} classe													
de 3 ^{me} classe													
Id. de bataillon { de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	3	3	4,200 "	12,600 "	
de 2 ^{me} classe													
Vétérinaire principal	1	1	2	2	4	4	2	2	1	1	6,500 "	6,500 "	
Vétérinaires de 1 ^{re} classe, vétérinaire de régiment de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	1	2	2	4	4	2	2	7	7	4,600 "	32,200 "	
Id. de 2 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	3,250 "	26,000 "	
Id. de 3 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	2,800 "	22,400 "	
Escadrons actifs.	15	25										575,600 "	
Capitaines commandants	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	5,100 "	204,000 "	
Lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	3,250 "	260,000 "	
Sous-lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	2,950 "	256,000 "	
Escadrons de dépôt.	5	10										700,000 "	
Capitaines commandants	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 "	40,800 "	
Capitaines en second	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 "	55,600 "	
Capitaines en second officiers d'armement	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 "	55,600 "	
Lieutenants	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,250 "	26,000 "	
Capitaines en premier quartiers-mâtres	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	4,000 "	32,000 "	
Capitaines en premier ou en second administrateurs d'habillement	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	5,450 "	27,600 "	
	6	8	92	162	184	324	92	162	568 (1)	648		195,600 "	
Soit par régiment			46	81	46	81	46	81					

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. { Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier	10,100 "	
		10,100 "
TOTAL		1,479,500 "
A déduire 1/4 % pour médicaments		7,596 50
RESTE		1,471,903 50
Indemnité aux officiers de l'école d'équitation	4,000 "	
Id. détachés au Ministère de la Guerre	600 "	
		4,600 "
TOTAL		1,476,503 50

(1) Officiers de l'arme. 304 }
 Comptables 24 } 368
 Médecins 16 }
 Vétérinaires 24 } 40

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.			NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT	
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration				GRADE.	CATÉGORIE.
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.		forte.	ordinaire.				
États-Majors de régiment.															
Adjutants sous-officiers	5	5	6	6	12	12	"	"	18	"	18	6,570	5 25	21,352 50	
Maréchaux des logis chefs secrétaires	1	1	2	2	4	4	"	"	6	"	6	2,190	5 25	7,117 50	
Id. moniteurs généraux	1	1	2	2	4	4	"	"	2	"	2	2,190	2 86	6,265 40	
Premier maréchal des logis	1	1	2	2	4	4	"	"	2	"	2	750	2 88	2,102 40	
Trompettes-brigadiers	1	1	2	2	4	4	"	"	6	"	6	2,190	2 86	6,265 40	
			"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	2 88	2,102 40	
			"	"	"	"	"	"	6	"	6	2,190	2 56	5,168 40	
			"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	2 58	1,757 40	
			"	"	"	"	"	"	6	"	6	2,190	1 76	3,854 40	
			"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	1 78	1,290 40	
	7	7												57,261 20	
Escadrons actifs.															
Maréchaux des logis chefs	1	1	10	10	20	20	"	"	50	"	50	10,950	2 86	51,517 "	
Premiers maréchaux des logis	1	1	10	10	20	20	"	"	10	"	10	5,650	2 88	10,512 "	
Maréchaux des logis fourriers	1	1	10	10	20	20	"	"	50	"	50	10,950	2 56	25,842 "	
Id. des logis	7	7	70	70	140	140	"	"	10	"	10	5,650	2 58	8,687 "	
Brigadiers	12	12	120	120	240	240	"	"	210	"	210	76,650	2 21	169,596 50	
Trompettes	5	5	50	50	60	60	"	"	70	"	70	25,550	2 25	56,976 50	
Maréchaux ferrants	2	2	20	20	40	40	"	"	500	"	500	151,400	1 05	157,970 "	
Cavaliers de 1 ^{re} classe	24	24	240	240	480	480	"	"	120	"	120	45,800	1 08	47,504 "	
Id. de 2 ^e —	69	69	690	690	1,580	1,580	"	"	90	"	90	52,850	1 56	51,246 "	
Id. non montés	20	"	200	"	400	"	"	"	30	"	30	10,950	1 58	17,501 "	
			"	"	"	"	"	"	60	"	60	21,000	" 86	18,854 "	
			"	"	"	"	"	"	20	"	20	7,500	" 89	6,407 "	
			"	"	"	"	"	"	720	"	720	262,800	" 86	226,008 "	
			"	"	"	"	"	"	240	"	240	87,600	" 89	77,964 "	
			"	"	"	"	"	"	2,070	"	2,070	755,550	" 85	627,106 50	
			"	"	"	"	"	"	690	"	690	251,850	" 86	216,591 "	
			"	"	"	"	"	"	600	"	600	219,000	" 85	181,770 "	
			"	"	"	"	"	"	200	"	200	73,000	" 86	62,780 "	
	140	120												2,006,441 50	
Escadrons du dépôt.															
Maréchaux de logis chefs	1	1	2	2	4	4	"	"	6	"	6	2,190	2 86	6,265 40	
Premiers maréchaux des logis	1	1	2	2	4	4	"	"	2	"	2	750	2 88	2,102 40	
Maréchaux des logis fourriers	1	1	2	2	4	4	"	"	6	"	6	2,190	2 56	5,168 40	
Maréchaux des logis	1	1	2	2	4	4	"	"	2	"	2	750	2 58	1,757 40	
Maréchaux des logis gardes-magasins	1	"	2	"	4	"	"	"	6	"	6	2,190	2 21	4,859 90	
Maréchaux des logis chefs, armuriers et maréchaux des logis armuriers	1	"	2	"	2	"	"	"	2	"	2	750	2 25	1,627 90	
Maitres tailleurs, bottiers et selliers	5	"	6	"	12	"	"	"	4	"	4	1,460	2 21	5,220 60	
Brigadiers	2	2	4	4	8	8	"	"	4	"	4	1,460	2 88	2,102 40	
Trompettes	1	1	2	2	4	4	"	"	6	"	6	2,190	2 86	2,087 80	
Maréchaux ferrants	1	1	2	2	4	4	"	"	4	"	4	1,460	2 21	5,220 60	
			"	"	"	"	"	"	18	"	18	6,570	" 84	5,518 80	
			"	"	"	"	"	"	6	"	6	2,190	" 84	1,859 60	
			"	"	"	"	"	"	12	"	12	4,580	1 05	4,599 "	
			"	"	"	"	"	"	4	"	4	1,460	1 08	1,576 80	
			"	"	"	"	"	"	6	"	6	2,190	1 56	5,416 40	
			"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	1 58	1,155 40	
			"	"	"	"	"	"	6	"	6	2,190	" 86	1,885 40	
			"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	" 89	649 70	
	15	8	1,440	1,250	2,880	2,460	1,440	1,250	5,760	1,250	5,690	2,102,400		62,728 90	
Soit par régiment			720	615	720	615	720	615		4,920					

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE SOLDE :

Pour 52 brigadiers pionniers ou 11,680 journées à 15 c^e . . . fr. 1,752 "

Pour 256 cavaliers pionniers ou 95,440 journées à 10 c^e 9,544 "

11,096 "

Pour les sous-officiers, brigadiers et cavaliers à l'école d'équitation 2,690 "

15,786 "

TOTAL 2,140,217 60

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CREDITS voies pour l'exercice 1896.	DEPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.
Augmentation.	Diminution			
•	580,453 66	15,202,766 •	15,131,296 09	
•	580,453 66	15,202,766 •	15,131,296 09	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
		REPORT. fr. 5,610,824 58	14,761,561 34	15,555,798 *
		Musiques régimentaires.		
b.		Huit régiments à fr. 4,000 fr. 32,000 *		
		Indemnité de nourriture pour les chevaux.		
c.		618 chevaux d'officiers. fr. 524,000 *		
		Harnachement, etc.		
d.		Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,020 chevaux de troupe, soit 1,795,800 journées, à 12 centimes fr. 215,496 *	4,507,730 58	4,030,896 *
		Logement et nourriture.		
e.		Logement avec nourriture 38,000 journées, à fr. 1 25. fr. 47,500 *		
		— sans — 11,000 journées, à fr. 0 21. 2,310 *		
		49,810 *		
		Frais d'administration et d'instruction.		
f.		Huit régiments à 5 escadrons actifs et 1 dépôt, à fr. 8,000 fr. 64,000 *		
		Une école d'équitation 11,600 *		
		75,600 *		
		A REPORTER. fr.	10,072,004 72	10,305,694 *

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1896.	l'exercice 1895.	
"	589,455, 06	15,292,766	15,151,296 09	
267,854 58	"	4,055,159	4,056,025 94	
267,854 58	589,455, 06	19,347,925	19,207,322 03	

ARTILLERIE.

Cette arme se compose :

- 1° D'un état-major particulier ;
- 2° De 4 régim^{ts} de campagne formés, savoir :
 - les 1^{er} et 3^e régim^{ts} chacun de 8 batteries montées, de 1 batterie montée de réserve, de 1 batterie destinée à atteler 2 colonnes de munitions et d'un dépôt ;
 - les 2^e et 4^e — — — — — à cheval, 7 batt. montées et 2 batt. montées de réserve, de 1 batt. montée destinée à atteler 3 colonnes de munitions et d'un dépôt ;
- 3° De 4 régim^{ts} de forteresse formés, savoir :
 - les 5^e, 6^e et 7^e régim^{ts} chacun de 14 batteries de forteresse, de 2 batteries de réserve et 1 batterie de dépôt ;
 - le 8^e régim^{nt} de 16 batteries de forteresse, de 2 batteries de réserve et 1 batterie de dépôt ;
- 4° De 4 compagnies spéciales : 1 de pontonniers, 1 d'ouvriers, 1 d'armuriers et 1 d'artificiers ;
- 5° D'un régiment du train formé d'un état-major et de 8 compagnies : 4 compagnies pour les services divisionnaires, 2 compagnies pour les services des corps d'armée, 1 compagnie pour les services du grand quartier général de l'armée de campagne, 1 compagnie de dépôt.

OFFICIERS DES CORPS.

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE ou COMPAGNIE.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.												Totaux.		Traitement annuel.	MONTANT.	MONTANT par catégorie.	Observations.			
	Hommes.	Chevaux.	1 ^{er} et 3 ^e régim ^{ts} de campagne.		2 ^e et 4 ^e régim ^{ts} de campagne.		5 ^e , 6 ^e et 7 ^e régim ^{ts} de forteresse.		8 ^e régim ^{nt} de forteresse.		Quatre COMPAGNIES SPÉCIALES.		LE TRAIN.		HOMMES.	CHEVAUX à ration forte.							
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.									
États-majors des régiments.																							
Colonels	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	8	16	9,500	76,000			
Lieutenants-colonels	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	8	16	7,100	56,800			
Majors	8	16	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	27	41	6,500	170,100			
Capitaines commandants adjudants-majors.	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	8	12	5,100	40,800			
Capitaines en second adjudants-majors.	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	8	12	4,200	55,600			
Capitaines en second adjoints aux majors.	6	6	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	14	14	4,200	58,800			
Capitaines en premier quartiers-maîtres.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	8	8	4,000	52,000			
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	8	8	2,250	18,000			
Capitaines en 1 ^{er} ou en 2 ^e administ. d'habillem ^t de 1 ^{re} classe.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	8	8	3,450	27,000			
Médecins de rég ^{ts} de 2 ^e classe.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	5,300	12,600			
— de 5 ^e classe.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	5,100	20,400			
— de 1 ^{re} classe.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	4,050	9,500			
Vétérinaire principal de 1 ^{re} cl. de rég ^{ts} de 1 ^{re} ou de 2 ^e cl.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	4,200	20,400			
— de 2 ^e classe.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	3,250	5,250			
																	4	4	0,500	6,500			
																	4	4	4,000	15,800			
																	4	4	3,250	15,000			
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																							
4 batteries à cheval.																							
Capitaines commandants	1	2			4	8											4	8	5,100	20,400			
Lieutenants	3	6			12	24											12	24	3,100	57,200			
Sous-lieutenants	4	8																		57,600			
30 batteries montées.																							
Capitaines commandants	1	2	10	32	14	28											30	60	5,100	153,000			
Lieutenants	3	6	48	96	42	84											90	180	5,100	279,000			
Sous-lieutenants	4	8																		432,000			
6 batteries montées de réserve.																							
Capitaines commandants	1	2	2	4	4	8											6	12	5,100	50,600			
Lieutenants	1	1	2	2	4	4											6	6	3,250	19,500			
Sous-lieutenants	1	1	2	2	4	4											6	6	2,050	17,700			
2 batteries destinées à atteler chacune 3 col. de munitions.																							
Capitaines en second	3	0	6	6													6	6	4,200	25,200			
Lieutenants	2	2	4	4													4	4	3,250	15,000			
2 batteries destinées à atteler chacune 3 col. de munitions.																							
Capitaines en second	3	6			6	6											6	6	4,200	25,200			
Lieutenants	2	2			4	4											4	4	3,250	15,000			
Sous-lieutenants	1	1			2	2											2	2	2,050	5,900			
4 batteries de dépôt.																							
Capitaines commandants	1	2	2	4	2	4											4	8	5,100	20,400			
Lieutenants	1	1	2	2	2	2											4	4	3,250	15,000			
RÉGIMENTS DE FORTERESSE.																							
58 batteries de siège.																							
Capitaines commandants	1						42		16								58		4,600	266,800			
Lieutenants	1						42		16								58		2,875	166,750			
Sous-lieutenants	1						42		16								58		2,475	145,550			
8 batteries de réserve.																							
Capitaines commandants	1						6		2								8		4,600	56,800			
Lieutenants	1						6		2								8		2,875	25,000			
4 batteries de dépôt.																							
Capitaines commandants	1						3		1								4		4,600	18,400			
Lieutenants	1						5		1								4		2,875	11,500			
COMPAGNIES SPÉCIALES.																							
1 compagnie de pontonniers.																							
Capitaine commandant.	1	1								1	1						1	1	5,100	5,100			
Lieutenants	2	2								2	2						2	2	3,250	6,500			
Sous-lieutenants	2	2								2	2						2	2	2,950	5,900			
3 compagnies : ouvriers, armuriers et artificiers.																							
Capitaines commandants	1									3							3		4,600	13,800			
Lieutenants	1									3							3		2,875	8,625			
Sous-lieutenants	2									6							6		2,475	14,850			
RÉGIMENT DU TRAIN.																							
État-major du régiment.																							
Lieutenants-colonels	1	2												1	2		1	2	7,100	7,100			
Majors	2	4												2	4		2	4	6,500	12,600			
Capitaine en second adjudant-major.	1	1												1	2		1	2	4,200	4,200			
Capitaine en premier quartier-maître.	1													1			1		4,000	4,000			
Capit. en 1 ^{er} ou en 2 ^e adm. d'habil. de 1 ^{re} ou 2 ^e cl.	1													1			1		3,450	3,450			
Médecin de régim ^{nt} de 5 ^e classe	1													1	1		1	1	4,650	4,650			
Vétérinaire de 2 ^e classe	1													1	1		1	1	3,250	3,250			
7 compagnies.																							
Capitaines commandants	1	2												4	8		4	8	5,100	20,400			
— en second	1	1												3	6		3	6	4,200	12,600			
Lieutenants	1	1												7	7		7	7	3,250	22,750			
Sous-lieutenants	1	1												7	7		7	7	2,950	20,650			
1 compagnie de dépôt.																							
Capitaine commandant	1	1												1	1		1	1	5,100	5,100			
— en second.	1	1												1	1		1	1	4,200	4,200			
Lieutenant	1	1												1	1		1	1	3,250	3,250			
Sous-lieutenant.	1	1												1	1		1	1	2,950	2,950			
TOTAUX.	4	4	120	198	156	222	180	27	67	10	17	5	55	42	353(a)	504							
Soit par régiment. 60 99 68 111 60 9 67 10																							
À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT :																							
																		Pour ancienneté de grade		Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier		5,487 50	
																		TOTAL		fr.		2,153,062 50	
																		A DÉDUIRE ¼ % pour médicaments		fr.		10,765 52	
																		RESTE		fr.		2,142,297 18	
																		Indemnité aux officiers détachés au Ministère de la Guerre		fr.		1,500	
																		TOTAL		fr.		2,143,797 18	

a) Officiers d'artillerie 472
 — du train 29
 Comptables 26 } 553
 Médecins 17 }
 Vétérinaires 9 }

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF			COMPOSITION DES RÉGIMENTS.								TOTAUX.			NOMBRE de Journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.
	BATTERIE.			Les 1 ^{er} ET 3 ^e RÉGIMENTS de campagne.		Les 2 ^e ET 4 ^e RÉGIMENTS de campagne.		Les 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e RÉGIMENTS de forteresse.	Le 8 ^e RÉGIMENT de forteresse.	Chevaux									
	Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux					
États-majors des régiments.																			
Adjutants sous-officiers	4	4		4	4		6	2	16	8		5,840	5 25	18,980	"				
Maréchaux des logis chefs moniteurs généraux.	2	"	"	2	"	"	5	1	4	"	"	1,460	2 86	4,175	60				
— — secrétaires	2	"	"	2	"	"	5	1	4	"	"	1,460	2 86	4,175	60				
Trompettes-majors	2	2	"	2	2	"	3	1	8	4	"	2,920	2 58	6,949	60				
— brigadiers	2	2	"	2	2	"	5	1	8	4	"	2,920	1 76	5,159	20				
Maréchaux des logis	2	"	"	2	"	"	6	2	8	"	"	1,460	2 21	5,226	60				
												2,920	1 98	5,781	60		55,728 20		
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																			
4 batteries à cheval.																			
Adjutants de batterie	1	1	"	4	4	"	"	"	4	4	"	1,460	2 96	4,521	60				
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	4	4	"	"	"	4	4	"	1,460	2 86	4,175	60				
— — fourriers	1	1	"	4	4	"	"	"	4	4	"	1,460	2 21	5,226	60				
Maréchaux des logis	6	6	"	24	24	"	"	"	24	24	"	8,760	2 21	19,559	60				
Brigadiers	6	6	"	24	24	"	"	"	24	24	"	8,760	1 05	9,198	"				
Trompettes	2	2	"	8	8	"	"	"	8	8	"	2,920	1 56	4,555	20				
Selliers, forgerons, charrois et charpentiers.	4	"	"	16	"	"	"	"	16	"	"	5,840	" 95	5,451	20				
Maréchaux ferrants	2	"	"	8	"	"	"	"	8	"	"	2,920	" 85	2,425	60				
Canonniers de 1 ^{re} classe	15	42	40	60	168	160	"	"	60	168	160	21,900	" 88	19,272	"				
Canonniers de 2 ^e classe	76	"	"	304	"	"	"	"	304	"	"	110,960	" 85	92,096	80		164,060 20		
	114	59	40						50	50		10,950	2 96	52,412	"				
30 batteries montées.																			
Adjutants de batterie	1	1	"	14	14	"	"	"	50	50	"	10,950	2 86	51,517	"				
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	14	14	"	"	"	50	50	"	10,950	2 21	24,199	50				
— — fourriers	1	1	"	14	14	"	"	"	50	50	"	10,950	2 21	24,199	50				
Maréchaux des logis	6	6	"	96	96	"	"	"	180	180	"	65,700	2 21	145,197	"				
Brigadiers à cheval	2	2	"	52	52	"	"	"	60	60	"	21,900	1 05	22,995	"				
Brigadiers à pied	4	"	"	64	"	"	"	"	120	"	"	45,800	" 98	42,924	"				
Trompettes	2	"	"	52	52	"	"	"	60	60	"	21,900	1 56	54,164	"				
Selliers, forgerons, ajusteurs et charpentiers	4	2	"	64	"	"	"	"	120	"	"	45,800	" 87	58,106	"				
Maréchaux ferrants	1	"	"	16	"	"	"	"	50	"	"	10,950	" 85	9,088	50				
Canonniers de 1 ^{re} classe	7	"	"	112	"	"	"	"	210	"	"	76,650	" 78	59,787	"				
Canonniers de 2 ^e classe	55	"	"	528	"	"	"	"	990	"	"	561,550	" 66	258,491	"				
Conducteurs de 1 ^{re} classe	6	"	40	96	640	556	"	"	190	"	1,200	65,700	" 88	57,816	"				
Conducteurs de 2 ^e classe	24	"	"	584	"	"	"	"	720	"	"	262,800	" 85	218,124	"		954,621		
	92	15	40						6	6		2,190	2 96	6,482	40				
3 batteries montées de réserve.																			
Adjutants de batterie	1	1	"	2	2	"	"	"	6	6	"	2,190	2 86	6,265	40				
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	2	2	"	"	"	6	6	"	2,190	2 21	4,859	90				
Maréchaux des logis	4	4	"	8	8	"	"	"	24	24	"	8,760	2 21	19,559	60				
Brigadiers à cheval	2	2	"	4	4	"	"	"	12	12	"	4,580	1 05	4,599	"				
Brigadiers à pied	4	"	"	8	"	"	"	"	24	"	"	8,760	" 98	8,584	80				
Trompettes	1	1	"	2	2	"	"	"	6	6	"	2,190	1 56	5,410	40				
Selliers, forgerons, charrois et charpentiers.	4	"	"	8	"	"	"	"	24	"	"	8,760	" 87	7,621	20				
Maréchaux ferrants	1	"	"	2	"	"	"	"	6	"	"	2,190	" 85	1,817	70				
	18	9	"															58,144 50	
2 batteries																			
destinées à atteler chacune 2 col. de munitions																			
Adjutants de batterie	1	1	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	2 96	2,160	80				
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	2 86	2,087	80				
Maréchaux des logis	5	5	"	6	6	"	"	"	6	6	"	2,190	2 21	4,859	90				
Brigadiers à cheval	2	2	"	4	4	"	"	"	4	4	"	1,460	1 05	1,555	"				
Brigadiers à pied	1	"	"	2	"	"	"	"	2	"	"	750	" 98	715	40				
Trompettes	1	1	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	1 56	1,158	80				
Selliers, forgerons, ajusteurs, charpentiers.	4	"	"	8	"	"	"	"	8	"	"	2,920	" 87	2,540	40				
Maréchaux ferrants	1	"	"	2	"	"	"	"	2	"	"	750	" 85	605	90				
	14	8	"															15,622	
2 batteries																			
destinées à atteler chacune 3 col. de munitions																			
Adjutants de batterie	1	1	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	2 96	2,160	80				
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	2 86	2,087	80				
Maréchaux des logis	5	5	"	6	6	"	"	"	6	6	"	2,190	2 21	4,859	90				
Brigadiers à cheval	2	2	"	4	4	"	"	"	4	4	"	1,460	1 05	1,555	"				
Brigadiers à pied	1	"	"	2	"	"	"	"	2	"	"	750	" 98	715	40				
Trompettes	1	1	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	1 56	1,158	80				
Selliers, forgerons, ajusteurs, charpentiers.	4	"	"	8	"	"	"	"	8	"	"	2,920	" 87	2,540	40				
Maréchaux ferrants	1	"	"	2	"	"	"	"	2	"	"	750	" 85	605	90				
	14	8	"															15,622	
4 batteries de dépôt.																			
Maréchaux des logis chefs artificiers	1	"	"	2	"	"	"	"	4	"	"	1,460	2 86	4,175	60				
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	2	2	"	"	"	4	4	"	1,460	2 86	4,175	60				
Maréchaux des logis fourriers	1	1	"	2	2	"	"	"	4	4	"	1,460	2 21	5,226	60				
Maréchaux des logis gardes-magasins	1	"	"	2	"	"	"	"	4	"	"	1,460	1 98	2,890	80				
Maréchaux des logis	2	2	"	4	4	"	"	"	8	8	"	2,920	2 21	6,455	20				
Maréchaux des logis armuriers	1	"	"	2	"	"	"	"	4	"	"	1,460	1 98	2,890	80				
Maîtres selliers, tailleurs et bottiers.	5	"	"	6	"	"	"	"	12	"	"	4,580	" 84	5,679	20				
Brigadiers à pied	2	"	"	4	"	"	"	"	8	"	"	2,920	" 98	2,861	60				
Trompettes	1	1	"	2	2	"	"	"	4	4	"	1,460	1 56	2,277	60				
Ouvriers selliers.	5	"	"	6	"	"	"	"	12	"	"	4,580	" 87	5,810	60				
	16	5	"															30,441 60	
RÉGIMENTS DE FORTERESSE.																			
58 batteries de forteresse.																			
Adjutants de batterie	1	"	"	"	"	"	"	"	42	16	"	91,170	2 60	55,042	"				
Maréchaux des logis chefs	1	"	"	"	"	"	"	"	42	16	"	21,170	2 50	52,925	"				
— — fourriers	1	"	"	"	"	"	"	"	42	16	"	21,170	1 98	41,916	60				
Maréchaux des logis (1)	5	"	"	"	"	"	"	"	211	80	"	106,215	1 98	210,305	70				
Brigadiers	7	"	"	"	"	"	"	"	294	112	"	148,190	" 98	145,226	20				
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	84	32	"	42,540	1 44	60,969	60				
Charrois, forgerons et charpentiers	5	"	"	"	"	"	"	"	126	48	"	65,510	" 87	55,255	70				
Canonniers de 1 ^{re} classe	8	"	"	"	"	"	"	"	556	198	"	169,560	" 78	152,100	80				
Canonniers de 2 ^e classe	40	"	"	"	"	"	"	"	1,680	640	"	846,800	" 66	558,888	"				
	(2)68	"	"															1,512,627 60	
8 batteries de réserve.																			
Maréchaux des logis chefs	1	"	"	"	"	"	"	"	6	2	"	2,920	2 50	7,300	"				
Maréchaux des logis	2	"	"	"	"	"	"	"	12	4	"	5,840	1 98	11,565	20				
Brigadiers	2	"	"	"	"	"	"	"	12	4	"	5,840	" 98	5,725	20				
	5	"	"															24,586 40	
4 batteries de dépôt.																			
Maréchaux des logis chefs artificiers	1	"	"	"	"	"	"	"	5	1	"	1,460	2 75	5,985	80				

TROUPES (SUITE).

GRADES.	EFFECTIF			COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.										TOTALS.			NOMBRE de Journées.	SOLDE par Jour.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations		
	de chaque BATTERIE OU COMPAGNIE.			Les 1 ^{er} ET 3 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 2 ^e ET 4 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e RÉGIMENTS de forteresse.		Le 8 ^e RÉGIMENT de forteresse.		RÉGIMENT DU TRAIN.		COMPAGNIES spéciales.						Chevaux.	
	Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	de forteresse.	Hommes.	de forteresse.	Hommes.	Chevaux.							Hommes.	Chevaux.
	de selle.	de trait.		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.						de selle.	de trait.		de selle.	de trait.					
REPORT.				1,582	260	640	1,890	448	720	2,959	1,122				7,553	748	1,560	2,750,845			2,672,201 50		
COMPAGNIES SPÉCIALES.																							
1 compagnie de pontonniers.																							
Adjudant de batterie.	1												1	1		505	3 21	1,171 65					
Maréchal des logis chef.	1												1	1		505	2 74	1,000 10					
— constructeur.	1												1	1		505	2 74	1,000 10					
— fourrier.	1												1	1		505	2 19	799 55					
Maréchaux des logis.	10												10	10		3,650	2 19	7,995 50					
Brigadiers.	10												10	10		3,650	1 15	4,197 50					
Trompettes.	2												2	2		750	1 44	1,051 20					
Maîtres-ouvriers.	20												20	20		7,500	1 05	7,665 "					
Pontonniers de 1 ^{re} classe.	20												20	20		7,500	" 88	6,424 "					
— de 2 ^e .	72												72	72		26,280	" 78	20,498 40					
	153																		51,800 80				
1 compagnie d'ouvriers.																							
Adjudant de batterie.	1												1	1		505	3 21	1,171 65					
Maréchal des logis chef.	1												1	1		505	3 11	1,135 15					
— fourrier.	2												2	2		750	2 44	1,781 20					
Maréchaux des logis.	15												15	15		4,745	2 44	11,577 80					
Brigadiers.	12												12	12		4,380	1 08	4,730 40					
Trompettes.	2												2	2		750	1 44	1,051 20					
Ouvriers de 1 ^{re} classe.	50												50	50		18,250	" 98	17,885 "					
— de 2 ^e .	95												95	95		53,945	" 78	26,477 10					
	174																		65,809 50				
1 compagnie d'armuriers.																							
Maréchal des logis chef.	1												1	1		505	2 50	912 50					
— fourrier.	1												1	1		505	1 08	722 70					
Maréchaux des logis.	8												8	8		2,920	1 08	5,781 60					
Brigadiers.	10												10	10		3,650	" 98	3,577 "					
Trompettes.	2												2	2		750	1 44	1,051 20					
Canonniers armuriers de 1 ^{re} classe.	12												12	12		4,380	" 78	3,416 40					
— de 2 ^e .	96												96	96		35,040	" 66	23,126 40					
	150																		38,587 80				
1 compagnie d'artilleurs.																							
Maréchal des logis chef.	1												1	1		505	2 50	912 50					
— fourrier.	1												1	1		505	1 08	722 70					
Maréchaux des logis.	8												8	8		2,920	1 08	5,781 60					
Brigadiers.	10												10	10		3,650	" 98	3,577 "					
Trompettes.	2												2	2		750	1 44	1,051 20					
Canonniers artificiers de 1 ^{re} classe.	20												20	20		7,500	" 78	5,694 "					
— de 2 ^e .	60												60	60		21,900	" 66	14,454 "					
	102																		52,103 "				
RÉGIMENT DU TRAIN.																							
État-major.																							
Adjudant sous-officier.													2			750	5 25	2,372 50					
Brigadier-trompette.													1			505	1 76	642 40					
Maréchal des logis chef secrétaire.													1			505	2 84	1,036 60					
Compagnies.																							
Maréchaux des logis chefs.	1												7			2,555	2 84	7,256 20					
Premiers maréchaux des logis.	1												7			2,555	2 54	5,978 70					
Maréchaux des logis fourriers.	1	8											7			2,555	2 19	5,595 45					
Maréchaux des logis.	4												28			10,220	2 19	22,381 80					
Brigadiers.	5												55	58		12,775	1 05	13,413 75					
Trompettes.	2												14			5,110	1 54	7,869 40					
Maréchaux ferrants.	1												7			2,555	" 83	2,120 65					
Selliers.	1												7			2,555	" 87	2,222 85					
Conducteurs de 1 ^{re} classe (1).	8												56			20,440	" 88	17,987 20					
— de 2 ^e (2).	56		52										256	227		93,440	" 83	77,555 20					
	(*)60	8	(*)52																166,432 70				
1 compagnie de dépôt.																							
Maréchal de logis chef.	1												1			505	2 84	1,036 60					
Premier maréchal des logis.	1												1			505	2 54	854 10					
Maréchal des logis fourrier.	1												1			505	2 19	799 55					
— garde-magasin.	1												1			505	1 98	722 70					
— armurier.	1												1			505	1 98	722 70					
Maîtres sellier, tailleur et bottier.	5	6											5	6		1,095	" 84	919 80					
Maréchaux des logis.	4												4			1,460	2 19	3,197 40					
Brigadiers.	5												5			1,825	1 05	1,916 25					
Trompettes.	2												2			750	1 54	1,124 20					
Maréchaux ferrants.	2												2			750	" 85	605 00					
Selliers, charrons, forgerons.	6												6			2,190	" 87	1,905 30					
	27	6		1,582	260	640	1,890	488	720	2,959	1,122	455	64	227	544	8,552	812	1,587	3,121,480				
Soit par régiment.				791	120	320	945	244	560	986	1,122	455	64	227						3,040,820 60			

(1) 1^{re} 2^e et 4^e classes. — 3^e classe 9; 5^e classe 7; 6^e classe 8; 7^e classe 8.
 (2) Idem 3^e classe 42; 5^e classe 22; 6^e classe 37; 7^e classe 37.
 (3) Idem 3^e classe 67; 5^e classe 55; 6^e classe 61; 7^e classe 61.
 (4) Idem 3^e classe 9; 5^e classe 7; 6^e classe 8; 7^e classe 10.
 (5) Idem 3^e classe 58; 5^e classe 24; 6^e classe 20; 7^e classe 39.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totés pour l'exercice 1896.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
267,834 58	589,433 66	19,525,925	• 19,187,320 05	
267,834 58	589,433 66	19,525,925	• 19,187,320 05	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITTERES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
		Report fr. 5,641,531 98	19,072,094 72	19,595,694 "
		Indemnité de nourriture pour les chevaux.		
	b.	532 chevaux d'officiers fr. 260,000 "		
		Harnachement.		
	c.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,399 chevaux de troupe, soit pour 875,635 journées à 12 centimes fr. 105,076 20		
		Logement et nourriture.		
	d.	Logement avec nourriture 15,500 journées, à fr. 1 25. . fr. 19,375 "	6,134,195 16	5,967,523 "
		— sans — 7,200 journées, à fr. 0 21. . . . 1,512 "		
14 (suite)		<u>20,887 "</u>		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
		Inspecteur général. fr. 4,000 "		
		Quatre directeurs dans les directions d'artillerie (1 ^{er} 500 fr. 2 ^e 900 fr. 5 ^e et 4 ^e 700 fr.) 2,800 "		
		Inspecteur des armes de guerre. 500 "		
		Directeur de la fonderie de canons 500 "		
	e.	Quatre régiments d'artillerie de campagne à fr. 9,500. 38,000 "		
		5 ^e , 6 ^e , et 7 ^e régiments d'artillerie de forteresse à fr. 11,000. 33,000 "		
		8 ^e régiment de forteresse. 11,400 "		
		Régiment du train et compagnies spéciales 9,800 "		
		Une école de tir 700 "		
		<u>100,700 "</u>		
		A REPORTER. fr.	25,206,289 88	25,301,217 "

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1896.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION	DIMINUTION.			
267,854 58	589,455 66	10,525,925	19,187,520 05	
166,672 16	.	5,950,044 95	5,821,614 93	
434,506 54	589,455 66	25,270,869 95	25,009,934 97	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
				25,206,289 88	25,561,217
			fr. REPORT.		
			Traitement et solde du génie.		
			Traitement, solde et accessoires.		
			ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.		
			Officers.		
		4 8	Colonels, à	9,500 . . . fr. 58,000	
		7 7	Lieutenants-colonels, à	7,100	49,700
		7 7	Majors, à	6,300	44,100
		17	Capitaines en 1 ^{re} , à	4,600	78,200
		6	— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe, à	5,700	22,200
		11	Lieutenants, à	2,875	31,625
		52 22		263,825	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ %, pour médicaments	1,519 12	
			RESTE. 262,505 88		
			Indemnité aux officiers détachés au Ministère de la Guerre	2,200	
			Adjoints du génie.	264,705 88	
		8	Adj princip. de 1 ^{re} classe. { 4 à 4,200 . . . fr. 16,800		
			{ 4 à 3,800	15,200	
			{ 4 à 3,400	13,600	
		8	— de 2 ^e — { 4 à 3,100	12,400	
			{ 6 à 2,800	16,800	157,800
		13	— de 1 ^{re} — { 7 à 2,600	18,200	
			{ 7 à 2,400	16,800	
		15	— de 2 ^e — { 8 à 2,200	17,600	
			{ 8 à 2,000	16,000	
		16	— de 3 ^e — { 8 à 1,800	14,400	
		00			
			Comms.		
		9	Comms principaux de 1 ^{re} classe, à 3,150 . . . fr. 28,550		
		9	— — de 2 ^e — à 2,700	24,500	
		9	— de 1 ^{re} classe, à	2,500	106,650
		9	— de 2 ^e — à	2,000	18,000
		9	— de 3 ^e — à	1,700	15,500
		45			
			Employés.		
		15	Surveillants de 1 ^{re} classe, à	2,000	30,000
		15	— de 2 ^e — à	1,800	27,000
		15	— de 3 ^e — à	1,650	24,750
		6	Éclusiers, à	1,500	9,000
		5	Portiers, à	500	1,500
		5	— à	400	2,000
		1	Chef mécanicien	2,600	2,600
		1	Garde forestier	2,250	2,250
		1	Gardé particulier	1,150	1,150
		62			
			Régiment et compagnies spéciales.		
		99 17	Officiers de tous grades	564,157 10	
		1703	Sous-officiers et soldats	553,515 40	
		1802 17			
			Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	6,000	
			Indemnité aux sous-officiers promus officiers	400	
			Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Heverloo ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe	1,500	
			Indemnité de 5 centimes aux troupes campées, etc.	1,500	
			Première mise accordée aux corps pour l'équipement des nouveaux enrôlés	21,204	
			Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1.000 journées à 84 centimes	840	
			Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	500	
			1,578,802 47		
			A DÉDUIRE :		
			Pour 12,200 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 78 centimes	9,516	
			Pour vacances et petites permissions	40,477 99	
			58,993 99		
			RESTE.	1,519,808 48	
			A RAPPORTER fr. 1,519,808 48	25,206,289 88	25,561,217

(382 A)

GÉNIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier;

2° D'un régiment formé de 3 bataillons actifs à 4 compagnies de sapeurs-mineurs; d'un bataillon de réserve à 4 compagnies et d'un dépôt;

3° De 5 compagnies spéciales, savoir . . .

- 1 compagnie de télégraphistes de campagne;
- 1 — — — — — de place et d'artificiers;
- 1 — — — — — de pontonniers de place;
- 1 — — — — — de chemin de fer;
- 1 — — — — — d'ouvriers.

OFFICIERS:

GRADE.	EFFECTIF		SOIT POUR :				TOTAL.	TRAITEMENT annuel.	MONTANT	
	par unité.		le régiment.		les 5 compagnies spéciales.				par GRADE.	par CATÉGORIE.
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.				
<i>État-major du régiment.</i>										
Colonel	1	2	1	2	»	»	1	2	9,800	9,800
Lieutenant-colonel	1	2	1	2	»	»	1	2	7,100	7,100
Majors	3	6	3	6	»	»	3	6	6,300	18,900
Capitaine commandant adjudant-major	1	1	1	1	»	»	1	1	5,100	5,100
Capitaines en 2 ^e adjudants majors de bat ^o	4	»	4	»	»	»	4	»	5,700	22,800
Médecin de régiment, de 1 ^{re} classe	1	»	1	»	»	»	1	»	6,500	6,500
— de bataillon de 1 ^{er} —	1	»	1	»	»	»	1	»	4,200	4,200
	12	11								65,000
<i>12 Compagnies de sapeurs-mineurs.</i>										
Capitaines commandants	1	»	12	»	»	»	12	»	4,600	55,200
— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe	1	»	12	»	»	»	12	»	5,700	68,400
Lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,875	34,500
Sous-lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,475	29,700
	4	»								163,080
<i>4 Compagnies de réserve.</i>										
Capitaines commandants	1	»	2	»	»	»	2	»	4,600	9,200
Capitaines en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe	1	»	2	»	»	»	2	»	5,700	11,400
Lieutenants	1	»	4	»	»	»	4	»	2,875	11,500
Sous-lieutenants	1	»	4	»	»	»	4	»	2,475	9,900
	3	»								38,000
<i>Dépôt.</i>										
Major	1	1	1	1	»	»	1	1	6,500	6,500
Capitaine en second officier d'armement	1	»	1	»	»	»	1	»	5,700	5,700
Capitaine en premier quartier-maître	1	»	1	»	»	»	1	»	4,000	4,000
Lieutenant ou sous-lieutenant payeur	1	»	1	»	»	»	1	»	2,250	2,250
Capitaine administrateur d'habillement	1	»	1	»	»	»	1	»	5,450	5,450
Capitaine commandant	1	»	1	»	»	»	1	»	4,600	4,600
Lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,875	2,875
Sous-lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,475	2,475
	8	1								29,650
<i>1 Compagnie de télégraphistes de campagne.</i>										
Capitaine commandant	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100	5,100
— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe	1	1	»	»	1	1	1	1	4,200	4,200
Lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	5,250	5,250
Sous-lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	2,950	2,950
	4	4								15,500
<i>1 Compagnie de télégraphistes de place et d'artificiers.</i>										
Capitaine commandant	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100	5,100
— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe	1	»	»	»	1	»	1	»	5,700	5,700
Lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875	2,875
Sous-lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475	2,475
	4	1								14,150
<i>1 Compagnie de chemins de fer et une compagnie de pontonniers de place.</i>										
Capitaine commandant	1	»	»	»	2	»	2	»	4,600	9,200
— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe	1	»	»	»	2	»	2	»	5,700	11,400
Lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,875	5,750
Sous-lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,475	4,950
	4	»								27,300
<i>1 Compagnie d'ouvriers.</i>										
Capitaine commandant	1	»	»	»	1	»	1	»	4,600	4,600
Lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875	2,875
Sous-lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475	2,475
	3	»								9,950
TOTAUX	80	12	19	8	199	17				364,260

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier	812 50
TOTAL	305,062 50
A déduire 1/2 % pour médicaments	1,828 31
RESTE	303,234 19
Indemnité aux officiers détachés au Ministère de la Guerre	900
TOTAL	304,137 19

(1) Officiers de l'arme 94
Comptables 3 99
Médecins 2

(382 B)

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.	SOIT POUR :			NOMBRE de jours.	SOLDE journalière.	MONTANT	
		le régiment.	les 5 compagnies spéciales	le total.			par GRADE	par CATÉGORIE
<i>État-major du régiment.</i>								
Adjutants sous-officiers	4	4	»	4	1,460	3 25	4,745 »	
Sergent-major secrétaire	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Sergent-major moniteur général	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Premiers sergents	3	3	»	3	1,095	2 30	2,518 50	
Sergent-clairon	1	1	»	1	315	2 44	890 60	
Caporaux-clairons	4	4	»	4	1,460	1 20	1,762 »	
	14							11,731 10
<i>12 Compagnies de sapeurs mineurs et cinq compagnies spéciales.</i>								
Sergents-majors	1	12	5	17	6,205	2 50	15,512 50	
Premiers sergents	1	12	5	17	6,205	2 30	14,271 70	
Sergents-fourriers	1	12	5	17	6,205	2 15	13,340 50	
Sergents	5	60	26	86	31,390	2 15	67,488 50	
Caporaux	10	120	50	170	62,050	» 98	60,800 »	
Clairons	3	36	15	51	18,615	» 87	16,195 05	
Soldats de 1 ^{re} classe	24	288	145	433	188,045	» 78	123,275 10	
Id. de 2 ^e classe	47	564	268	832	310,980	» 66	205,246 80	
	92							516,139 40
<i>4 Compagnies de réserve.</i>								
Sergents-majors	1	4	»	4	1,460	2 50	3,650 »	
Premiers sergents	1	4	»	4	1,460	2 30	3,368 »	
Sergents	1	4	»	4	1,460	2 15	3,139 »	
Caporaux	3	12	»	12	4,380	» 98	4,292 40	
Clairons	0 ou 1	2	»	2	730	» 87	636 10	
	6 ou 7							18,074 50
<i>Dépôt.</i>								
Sergent garde-magasin	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergent armurier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Maîtres tailleur et cordonnier	2	2	»	2	730	» 84	613 20	
Sergent-major	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Premier sergent	1	1	»	1	365	2 30	859 50	
Sergent-fourrier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergents	3	3	»	3	1,095	» 2 15	2,354 25	
Caporaux	8	8	»	8	2,920	» 98	2,861 60	
Clairons	2	2	»	2	730	» 87	636 10	
	20							10,670 40
TOTAUX .		1,164	539	1,703	621,595		TOTAL .	565,515 40

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		reçus	de	
ACCROISSMENT	DIMINUTION.	pour l'exercice	l'exercice	
		1896.	1895	
454,506 54	589,433 66	25,276,869 93	25,009,934 97	
454,506 54	589,433 66	25,276,869 93	25,009,934 97	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1898.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1897.
		REPORT fr. 1,519,808 48	25,908,280 88	25,561,217 .
		Indemnité de nourriture pour les chevaux.		
	b.	59 chevaux fr. 19,500 .		
		Logement et nourriture.		
	c.	Logement avec nourriture, 2,500 journées à fr. 1 95 2,875 .		
		Logement sans nourriture, 2,000 — 0 21 420 .	1,594,455 48	1,611,416 .
15 (suite)		————— 5,295 .		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
		Inspecteur général 4,000 .		
		4 directeurs dans les divisions territoriales 6,000 .		
	d.	Commandants du génie dans les places 24,850 .		
		Le régiment et les compagnies spéciales 17,000 .		
		————— 51,850 .		
		A REPORTER. . . fr. 26,800,743 30	26,800,743 30	26,972,633 .

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		ratés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1896.	l'exercice 1895.	
434,506 54	589,433 66	25,276,869 95	25,009,934 97	
*	16,962 52	1,591,198 10	1,434,741 74	
434,506 54	606,396 18	26,868,068 05	26,444,676 71	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N ^o DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
		REPORT. fr.	26,800,743 36	26,072,635 .
		Traitement et solde du bataillon d'administration.		
		Traitement, solde et accessoires.		
	EFFECTIF.			
	80	Officiers de tous grades. fr.	195,144 38	
	37	Commis aux écritures.	51,750 .	
	957	Sous-officiers et soldats	367,806 85	
	1,074			
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire.	24,522 .	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers	2,000 .	
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers détachés aux manœuvres ou campés à Beverloo, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe	1,400 .	
a.		Indemnité de 3 centimes aux troupes campées	400 .	
		Première mise accordée aux corps pour l'équipement des nouveaux enrôlés	5,500 .	
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1,550 journées à 50 centimes	675 .	
		Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	1,500 .	
		Indemnité aux secrétaires et aux huissiers de la section de justice militaire pour travail extraordinaire	9,062 55	
			657,360 78	
		A DÉDUIRE :		
		Pour 4,800 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 14	5,472 .	
		Pour vacances et petites permissions	10,735 30	
			16,207 30	
		RESTE. fr.	641,153 48	
b.		54 sœurs hospitalières, à 900 francs	48,000 .	606,753 48
c.		Frais d'administration	6,500 .	701,508 .
d.		Logement et nourriture : 400 journées, à fr. 1 25	500 .	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.	27,497,496 84	27,674,141 .

Récapitulation de l'effectif.

	HOMMES.			CHEVAUX		
	Personnel militaire.		Personnel civil.	d'officiers.	de troupe	
	Officiers.	Troupe.			de trait.	de selle.
ART. 6. — États-majors	79	•	•	209	•	•
• 7. — Id. Id. des provinces et des places	39	•	•	16	•	•
• 8. — Intendance	44	•	•	18	•	•
• 9. — Service de santé et des hôpitaux	74	•	•	3	•	•
• 12. — Infanterie	1,921	27,933	•	254	•	•
• 13. — Cavalerie	368	5,760	•	648	•	4,920
• 14. — Artillerie. État-major	72	117	11	28	•	•
Id. Régiments et compagnies spéciales.	555	8,552	•	504	1,587	812
• 15. — Génie. État-major	52	•	167	22	•	•
Id. Régiment et compagnies spéciales	99	1,703	•	17	•	•
• 16. — Bataillon d'administration	80	994	•	•	•	•
Pour mémoire, Budget de la gendarmerie	4	•	•	2	•	•
	3,385	45,059	178	1,721	1,587	5,732
		45,257			7,319	

DIMINUTION. . fr.

(386 A)

BATAILLON D'ADMINISTRATION.

Ce corps se compose : 1° d'un état-major (Administration centrale);

2° de quatre compagnies formées chacune de six sections, savoir :
 SERVICE DES SUBSISTANCES : 1° sect. : Boulangeries; 2° — Boucheries; 3° — Fourrages;
 SERVICE DES SECOURS : 4° sect. : Hôpitaux; 5° — Infirmeries vétérinaires; 6° — Aumônerie.

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT	
	Etat-major.	1° Boulang.	2° Boucheries.	3° Fourrages.	4° Hôpitaux.	TOTAUX.		par GRADE.	par CATÉGORIE.
Officier supérieur d'administration	1	0	0	0	0	1	8,450	8,450	
Officiers d'administration	de 1 ^{re} classe.	1	5	5	4	5	3,300	59,400	
	de 2 ^e id.	1	5	5	5	5	2,675	50,825	
	de 3 ^e id.	0	6	5	5	6	1,900	38,000	
	de 4 ^e id.	0	6	5	5	6	2,000	34,000	
Capitaine en premier quartier-maître	1	0	0	0	0	1	4,000	4,000	
— administrateur d'habillement	1	0	0	0	0	1	3,450	3,450	
TOTAUX	5	22	12	10	22	80			195,125

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier. 1,000

TOTAL 196,125

A RÉDUIRE 1/2 p. % pour médicaments. 880

RESTE 195,144 38

Commis.

Commis aux écritures	de 1 ^{re} classe.	COMPOSITION						1,450	26,100
		Etat-major.	1 ^{re} Boulang.	2 ^e Boucheries.	3 ^e Fourrages.	4 ^e Hôpitaux.	5 ^e Infirmeries vétérinaires.		
de 2 ^e id.	1	1	5	5	4	5	1,350	25,650	
	0	0	0	0	0	0			
	0	0	11	4	20	57			
							TOTAL fr.	51,750	

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de journées.	solde journalier.	MONTANT	
	Etat-major.	1 ^{re} Boulang.	2 ^e Boucheries.	3 ^e Fourrages.	4 ^e Hôpitaux.	5 ^e Infirmeries vétérinaires.			TOTAUX.	par GRADE.
Maitres tailleur et cordonnier	2	0	0	0	0	0	2	750	0 84	615 90
Sergents-majors	de 1 ^{re} classe.	4	0	0	16	0	20	7,300	1 75	12,775
	de 2 ^e id.	4	0	0	19	0	25	8,595	1 60	15,452
Sergents	de 1 ^{re} classe.	6	0	0	6	0	12	4,550	1 25	5,475
	de 2 ^e id.	5	0	0	8	0	13	4,745	1 15	5,456 75
Sergents	de 1 ^{re} id.	0	10	7	9	0	26	9,490	2	18,980
	de 2 ^e id.	0	12	8	10	0	30	10,950	1 70	18,618
Portiers	de 1 ^{re} id.	0	0	0	9	0	9	3,285	1 40	4,599
	de 2 ^e id.	0	0	0	8	0	8	2,920	1 20	3,504
Cuisiniers	de 1 ^{re} classe.	0	0	0	9	0	9	3,285	1 40	4,599
	de 2 ^e id.	0	0	0	8	0	8	2,920	1 20	3,504
Tisanners	de 1 ^{re} id.	0	0	0	9	0	9	3,285	1 40	4,599
	de 2 ^e id.	0	0	0	8	0	8	2,920	1 20	3,504
Caporaux	2	0	0	0	20	0	22	8,050	0 45	6,825 50
Caporaux	28	12	25	0	0	0	60	21,900	1 10	24,090
Soldats	de 1 ^{re} classe.	0	0	0	84	0	84	30,660	0 65	19,524
	de 2 ^e id.	0	0	0	84	0	84	30,660	0 60	18,596
Soldats	de 1 ^{re} id.	0	52	52	70	0	154	56,210	0 85	47,778 50
	de 2 ^e id.	0	105	61	145	0	307	112,055	0 80	89,644
Médecins suppléants	de 1 ^{re} classe.	0	0	0	12	0	12	4,380	3 25	14,235
	de 2 ^e id.	0	0	0	16	0	16	5,840	1 85	10,657 20
Pharmaciens suppléants	de 1 ^{re} classe.	0	0	0	4	0	4	1,460	3 25	4,745
	de 2 ^e id.	0	0	0	4	0	4	1,460	1 85	2,671 80
Vétérinaires suppléants	de 1 ^{re} id.	0	0	0	7	0	7	2,555	5 25	8,305 75
	de 2 ^e id.	0	0	0	6	0	6	2,190	1 85	4,007 70
Secrétaires de parquet	assimilés aux adjudants-sous-officiers.	0	0	0	0	0	5	1,825	3 25	5,951 25
	assimilés aux sergents-majors.	0	0	0	0	0	5	1,095	2 54	2,562 50
	assimilés aux 1 ^{ers} sergents de parquet.	0	0	0	0	0	6	2,190	1 08	4,356 20
Huissiers	0	0	0	0	0	0	6	2,190	1 85	4,007 70
TOTAUX fr.	23	202	120	235	324	13	957	319,305		567,806 85

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1896	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
454,506 54	606,596 18	26,868,068 05	26,444,676 71	
*	4,754 52	695,205 07	645,782 87	
454,506 54	611,150 70	27,563,272	27,090,459 58	
176,644 16				

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
CHAPITRE V.				
ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.				
École militaire.				
<i>État-major, corps enseignant et solde des élèves.</i>				
<i>État-major et employés du service intérieur.</i>				
		1 commandant fr. 5,000 •		
		1 commandant en second 1,000 •		
		2 examinateurs permanents 5,500 •		
		1 instructeur 500 •		
		3 instructeurs adjoints 1,400 •		
		4 inspecteurs des études 6,000 •		
		1 officier-payeur 400 •		
		1 secrétaire 2,400 •		
		1 dessinateur 3,000 •		
		1 aumônier 2,300 •		
		1 médecin 1,000 •		
a.		1 officier chargé de la gestion de la bibliothèque 1,000 •		
		1 mécanicien 2,200 •		
		1 préparateur de chimie 5,600 •		
		1 surveillant à la buanderie 360 •		
		1 garde conservateur du matériel 500 •		
		1 infirmier 600 •		
		2 secrétaires-archivistes 540 •		
		1 économe 500 •		
		3 portiers 1,080 •		
		10 hommes de peine 6,000 •		
		1 professeur de gymnastique 180 •		
		2 surveillants à l'école d'équitation 900 •		
		2 brigadiers, 3 clairons, 26 cavaliers et 10 plantons 1,520 •		
		45 080 •		
Corps enseignant.				
		9 professeurs militaires 7,500 •		
		8 — civils 47,500 •		
b.		13 répétiteurs militaires 6,400 •		
		3 — civils 7,800 •		
		4 maîtres militaires 2,600 •		
		4 — civils 7,500 •		
		79,100 •	155,780 •	155,056 50
Bourses d'études.				
c.		12 bourses d'études à 800 francs 9,600 •		
École de guerre.				
État-major et corps enseignant.				
		1 commandant 1,500 •		
		3 professeurs civils 6,500 •		
		3 maîtres civils 2,725 •		
18		10 professeurs militaires 8,300 •	10,225 •	10,025 •
		1 maître militaire 400 •		
A REPORTER. fr.			155,005 •	152,081 50

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1896	l'exercice 1895	
723 50	.	153,840 50	129,188 05	
200 .	.	18,350 .	18,675 .	
923 50	.	152,590 50	147,863 05	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES	LITRES des développements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CREDITS
			Demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
		REPORT. fr.	153,005 »	152,081 50
		<i>Dépenses d'administration.</i>		
		ÉCOLE MILITAIRE.		
19		Frais de bureau	2,500 »	
		Chauffage et éclairage	16,000 »	
		Manipulations des élèves au laboratoire	4,000 »	
		Indemnité aux travailleurs	755 »	
		Ménage des domestiques : 13 hommes, à 50 centimes par jour.	2,372 50	
		Frais de transport des élèves sous-lieutenants; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions; frais de transport des instruments, etc.	2,300 »	55,920 »
		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École)	9,000 »	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement; dépenses imprévues.	12,674 50	
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, de mécanique	5,000 »	
		Achat et entretien des instruments et appareils destinés aux cours de mécanique, de physique appliquée et d'artillerie	5,200 »	
		Achat et entretien du matériel relatif au cours de construction	120 »	
		ÉCOLE DE GUERRE.		
20		Frais de bureau	600 »	
		Chauffage et éclairage	1,900 »	
		Indemnité aux travailleurs	600 »	10,650 »
		Frais de transport des élèves et des instruments	2,500 »	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier de l'établissement; dépenses du cours de télégraphie technique; dépenses imprévues	5,250 »	
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.	219,575 »	218,151 50
		AUGMENTATION. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1896.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
925 50	.	152,590 50	147,865 05	
.	.	55,920 .	55,905 49	
300 .	.	10,150 .	10,518 45	
1,425 50	.	218,460 50	214,284 99	
1,425 50				

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
CHAPITRE VI.				
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.				
<i>Personnel des établissements de l'artillerie.</i>				
21	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes fr. 14,550 •	74,275 •	74,275 •
	b.	— — de la fonderie de canons 29,000 •		
	c.	— — de l'arsenal de construction 25,300 •		
	d.	— — de l'école de pyrotechnie 1,925 •		
	e.	— — de l'école de tir 3,500 •		
<i>Matériel de l'artillerie.</i>				
	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux officiers comptables du matériel d'artillerie non logés aux frais de l'État. Indemnités aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire. — Service des installations électriques dans les ouvrages militaires occupés par l'artillerie 320,183 20		
	b.	Fabrication de cartouches embouties, capsules, étoupilles à friction, culots, charges, munitions et artifices divers; emboilage de projectiles, etc., achat de capsules à balle, de métaux et de matières diverses; dépenses pour l'achat, le renouvellement et l'entretien du tir à la cible. 635,158 80		
	c.	Fabrication de poudres de guerre 80,000 •		
Manufacture d'armes.				
		Fabrication ou achat d'armes neuves y compris celles destinées aux officiers de l'armée; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps et des officiers de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins des corps et dans les arsenaux.		
22	d.	<i>L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux fr. 83,886 25		
		Salaire des ouvriers 218,800 •		
		Transports 2,000 •		
		Menues dépenses 2,000 •		
		306,686 25		
Fonderie de canons.				
		Fabrication de bouches à feu, projectiles, affûts métalliques, armements et dépendances, réparation du matériel détérioré par l'usage.		
		<i>L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :</i>		
e.		Achat de matériaux fr. 62,841 79		
		Salaire des ouvriers 28,648 •		
		Transports 6,000 •		
		Menues dépenses 1,850 •		
		99,339 70		
A REPORTER. fr. 1,450,348 11			74,275 •	74,275 •

DEVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés pour l'exercice 1896.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	74,275 .	69,275 .	
.	.	74,275 .	69,275 .	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITTERES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
		REPORT. . . . fr. 1,450,348 11	74,275 *	74,275 *
		Arsenal de construction.		
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements, dépendances et harnais, réparation du matériel détérioré par l'usage.		
		<i>L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :</i>		
	f.	Achat de matériaux fr. 69,451 89		
		Salaire des ouvriers 88,100 *		
		Menus dépenses 2,800 *	1,647,100 *	1,647,100 *
		————— 160,351 89		
22 (suite.)	g.	Frais de bureau, achats, dépenses diverses de l'école de pyrotechnie. 5,400 *		
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal de construction 25,000 *		
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie 4,000 *		
	k.	Dépenses diverses et menus achats 2,000 *		
		TOTAL DU CHAPITRE VI fr. 1,721,375 *	1,721,375 *	1,721,375 *

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1896.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	•	74,275 •	69,275 »	
•	•	1,637,600 •	1,659,750 »	
•	•	1,711,875 •	1,709,025 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1898.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1897.
CHAPITRE VII.				
MATÉRIEL DU GÉNIE.				
Entretien ordinaire.				
	a.	Bâtiments militaires fr. 420,000 .		
		Ouvrages de fortification 26,000 .		
		Ouvrages mixtes 19,000 .		
		————— 465,000 .		
		Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.		
	b.	Bâtiments militaires fr. 673,795 .		
		Ouvrages de fortification 83,130 .		
		Ouvrages mixtes 30,300 .		
		————— 787,225 .		
23	c.	Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie 20,000 .		
	d.	Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments et frais d'ameublement pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de logement aux adjoints du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires. 130,000 .	1,576,225	1,527,225
	e.	Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et téléphonique et acquisition de matériel; frais de voyage aux officiers qui prennent part aux ascensions aérostatiques. 110,000 .		
	f.	Achat d'outils et de matériel roulant pour le parc du génie. 20,000 .		
	g.	Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers, fonctionnaires et employés du génie chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc. 10,000 .		
	h.	Abonnement aux installations téléphoniques pour les autorités militaires dans certaines garnisons 10,000 .		
	i.	Renouvellement et entretien du gros matériel des corps de troupe, mobilier des écoles et des magasins, appareils et objets de gymnastique, etc., etc. 24,000 .		
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.			1,576,225	1,527,225
AUGMENTATION. fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1896.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.						TOTAL par place.	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			DÉPENSES ÉVENTUELLES POUR							
				DÉSIGNATION DES PLACES.	(Litt. a.) Entretien ordinaire.			(Litt. b.) Constructions, améliorations, ré- parations et renouvellements; de- frichement, ensauvagement, etc.			
					Bâtime- nts militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.	Bâtime- nts militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.	
				1^{re} direction.							
				Alost	3,200	"	"	9,000	"	"	12,200
				Audenarde	4,000	"	"	12,000	"	"	16,000
				Bruges	10,750	"	"	50,000	"	"	60,750
				Coutrai	700	"	"	1,300	"	"	2,000
				Gand	21,370	"	"	50,000	"	"	71,370
				Menin	1,200	"	"	1,800	"	"	3,000
				Ostende	5,500	"	"	8,800	"	"	14,300
				Saint-Nicolas	1,780	"	"	900	"	"	2,680
				Termonde	6,000	2,500	500	24,200	1,770	"	34,970
				Ypres	7,800	"	"	12,200	"	"	20,000
				2^e direction.							
				Anvers (enceinte)	54,700	6,000	2,715	125,000	50,000	10,000	228,415
				— 1 ^{er} sectr (forts.	2,615	1,500	500	4,000	"	"	8,615
				— Brasscht	7,600	"	300	12,000	"	"	20,000
				— 2 ^e — (forts.	7,720	880	1,510	12,000	7,500	3,200	32,810
				— Contich	2,435	"	"	2,000	"	"	4,435
				— 3 ^e — (forts.	9,400	360	1,200	12,000	7,100	3,000	33,060
				— St Bern'd	6,500	"	"	6,600	2,500	200	15,800
				— 4 ^e — (forts.	8,450	2,100	2,400	12,500	7,000	3,000	35,350
				— Beveren	5,500	"	"	2,850	"	"	8,350
				— 5 ^e secteur	2,650	2,500	1,000	12,000	12,000	10,000	45,850
				Malines	13,680	700	500	15,800	200	"	28,880
				Lierre	1,250	600	500	17,100	750	900	25,900
				3^e direction.							
				Arlon	1,800	"	"	1,700	"	"	3,500
				Camp de Beverloo	30,300	"	"	48,800	"	"	79,100
				Bouillon	1,550	"	"	2,550	"	"	3,700
				Hasselt	5,790	"	"	8,350	"	"	12,140
				Huy	2,500	"	"	570	"	"	3,070
				Liege rive droite	15,500	1,550	1,250	42,300	2,100	"	62,900
				— rive gauche	25,850	1,550	1,200	27,100	2,100	"	58,600
				Saint-Trond	1,700	"	"	5,400	"	"	7,100
				Verviers	2,000	"	"	1,375	"	"	3,375
				4^e direction.							
				Ath	1,500	"	"	2,500	"	"	4,000
				Bruxelles	55,000	"	"	27,500	"	"	80,500
				Charleroi	5,500	"	"	2,100	"	"	7,600
				Diest	7,900	460	100	10,500	700	"	18,760
				Louvain	12,900	"	"	16,000	"	"	28,900
				Mariembourg	800	"	"	4,850	"	"	5,650
				Mons	12,000	"	"	13,000	"	"	25,000
				Namur (Sud)	22,500	1,500	1,000	28,500	1,060	"	54,560
				— (Nord)	7,600	4,200	525	18,250	8,550	"	38,925
				Nivelles	900	"	"	600	"	"	1,500
				Philippeville	1,680	"	"	4,600	"	"	6,280
				Tirlemont	4,100	"	"	2,000	"	"	6,100
				Tournai	14,000	"	"	9,000	"	"	25,000
				Vilvorde	6,700	"	"	4,000	"	"	10,700
				Wavre	1,500	"	"	600	"	"	2,100
				TOTAUX	420,000	26,000	19,000	675,705	85,150	50,500	1,224,225
					465,000			787,225			
40,000	"	1,524,225	1,625,018 55								
40,000	"	1,524,225	1,625,018 55								
40,000	"										

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LIGNES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
CHAPITRE VIII.				
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.				
<i>Pain.</i>				
	a.	15,649,540 rations de pain, à 14 centimes. fr. 2,100,935 60		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 204,545 60		
		Reste. fr. 1,986,500 .		
24		<i>Viande.</i>		
		15,649,540 rations, à 51 centimes. fr. 4,851,557 40	6,452,269 .	6,452,269 .
	b.	A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 405,678 40		
		4,445,679 .		
		TOTAL. fr. 6,452,269 .		
<i>Fourrages en nature.</i>				
		1,524,585 rations fortes, pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 27 fr. 1,682,222 95		
		1,546,850 rations ordinaires pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers et de chasseurs, à fr. 1 25 1,656,625 50		
		2,671,455		
25		A AJOUTER :		
		1° Les rations supplémentaires accordées aux chevaux des corps de troupe montés qui participent aux manœuvres préparatoires et aux grandes manœuvres; qui sont employés hors de leurs garnisons à un service de sécurité; qui sont chargés de l'exécution de travaux spéciaux, etc., etc. fr. 100,000 .	5,358,798 .	5,929,540 .
		2° Augmentation (10 % sur les prix de la régie) accordée en vertu de la loi du Budget aux communes qui fournissent des fourrages à l'armée pendant les grandes manœuvres fr. 9,965 50		
		109,965 50		
		5,448,811 95		
		A DÉDUIRE, pour chevaux manquants. fr. 110,015 95		
		TOTAL. fr. 5,338,798 .		
		A REPORTER. fr. 9,771,067 .	9,771,067 .	10,361,818 .

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CREDITS votés pour l'exercice 1896.	DÉPENSES de l'exercice 1895	OBSERVATIONS.																								
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																											
				<p>Decomposition des rations de pain et de viande.</p> <table border="1"> <tr> <td>Infanterie</td> <td>10,195,545</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>2,102,400</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>5,121,180</td> </tr> <tr> <td>Genie</td> <td>621,595</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>236,885</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>16,277,905</td> </tr> </table>	Infanterie	10,195,545	Cavalerie	2,102,400	Artillerie	5,121,180	Genie	621,595	Bataillon d'administration	236,885	Total	16,277,905												
Infanterie	10,195,545																											
Cavalerie	2,102,400																											
Artillerie	5,121,180																											
Genie	621,595																											
Bataillon d'administration	236,885																											
Total	16,277,905																											
				<p>A déduire.</p> <table border="1"> <tr> <td>Infanterie</td> <td>419,785</td> <td>217,600</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>60,100</td> <td>58,000</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>82,600</td> <td>67,400</td> </tr> <tr> <td>Genie</td> <td>5,730</td> <td>12,300</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>550</td> <td>4,800</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>268,565</td> <td>360,000</td> </tr> </table> <p>Reste 15,649,640</p>	Infanterie	419,785	217,600	Cavalerie	60,100	58,000	Artillerie	82,600	67,400	Genie	5,730	12,300	Bataillon d'administration	550	4,800	Total	268,565	360,000						
Infanterie	419,785	217,600																										
Cavalerie	60,100	58,000																										
Artillerie	82,600	67,400																										
Genie	5,730	12,300																										
Bataillon d'administration	550	4,800																										
Total	268,565	360,000																										
		6,559,328	7,878,782 20																									
				<p>Decomposition du nombre de rations de fourrages :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">ARMES.</th> <th rowspan="2">NOMBRE de chevaux de troupe.</th> <th colspan="2">NOMBRE DE RATIONS</th> </tr> <tr> <th>fortes.</th> <th>ordinaires.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Cavalerie</td> <td>Guides</td> <td>4,230</td> <td>418,930</td> </tr> <tr> <td>Lanciers</td> <td>2,460</td> <td>897,900</td> </tr> <tr> <td>Chasseurs</td> <td>4,250</td> <td>448,950</td> </tr> <tr> <td>Artillerie de campagne et train</td> <td>2,500</td> <td>875,635</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>7,319</td> <td>1,524,885</td> <td>1,316,880</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;">2,671,435</p>	ARMES.	NOMBRE de chevaux de troupe.	NOMBRE DE RATIONS		fortes.	ordinaires.	Cavalerie	Guides	4,230	418,930	Lanciers	2,460	897,900	Chasseurs	4,250	448,950	Artillerie de campagne et train	2,500	875,635		Total	7,319	1,524,885	1,316,880
ARMES.	NOMBRE de chevaux de troupe.	NOMBRE DE RATIONS																										
		fortes.	ordinaires.																									
Cavalerie	Guides	4,230	418,930																									
	Lanciers	2,460	897,900																									
	Chasseurs	4,250	448,950																									
Artillerie de campagne et train	2,500	875,635																										
Total	7,319	1,524,885	1,316,880																									
	590,551	4,017,388	3,555,665 42																									
	590,551	10,576,716	11,214,445 62																									

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
		REPORT. fr.	9,771,067 »	10,561,618 »
		<i>Casernement des hommes.</i>		
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires (Contrat du 1 ^{er} octobre 1872 modifié par celui du 31 décembre 1877.)		
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit fr. 24,000 »		
		30,000 — à une place 15 — 585,000 »		
		----- 609,000 »		
		Fournitures appartenant aux communes.		
	b.	1,200,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes. fr. 60,000 »		
26			769,450 »	769,450 »
		Fournitures appartenant à l'Etat. — Dépenses diverses.		
		Entretien des fournitures, lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations fr. 46,914 10		
	c.	Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traversins, de tentes pour les bivacs, matelas, draps de lit, laine, et cou- chettes de fer et de bois 55,535 90		
		----- 100,450 »		
		TOTAL. 769,450 »		
		<i>Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.</i>		
		Infanterie fr. 45,000 »		
		Cavalerie 46,000 »		
27		Artillerie 12,000 »		
		Génie 1,900 »		
		Bataillon d'administration 100 »		
		----- 105,000 »	105,000 »	
		A REPORTER. fr. 10,045,517 »	10,045,517 »	11,256,068 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1896.	l'exercice 1895.	
.	590,551	10,576,716	11,214,445 62	
.	.	769,610	769,258 46	
.	.	105,000	100,995 15	
.	500,551	11,451,326	12,084,607 21	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITTRERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandes pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
		Report. fr.	10,645,517	11,236,068
		Transports généraux. — Moyens de transport aux troupes en marche.		
28	a.	Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc.	100,000	
	b.	Moyens de transport aux troupes en marche.	780,020 66	
	c.	Renouvellement et entretien de bicyclettes; indemnités de voyage aux vélocipédistes; dépenses pour l'habillement spécial, frais de nourriture supplémentaire, etc.	5,000	100,000
			885,020 66	
		<i>Chauffage et éclairage des corps de garde.</i>		
29		Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc.	150,000	150,000
		<i>Remonte.</i>		
		<i>(Remonte ordinaire, calculée à raison de $\frac{1}{8}$ de l'effectif en chevaux.)</i>		
		Achat de chevaux.		
30	a.	461 chevaux de chasseurs et de lanciers, à fr. 1,100. . fr.	507,100	
		154 — de guides, à 1,150.	177,100	
		101 — de selle d'artillerie, à 1,150.	116,150	
		198 — de trait — à 850.	168,300	
		Supplément pour l'achat de chevaux de trait irlandais pour les batteries à cheval: $\frac{1}{8}$ de 160 chevaux = 20 chevaux à 300 francs	6,000	
		914	974,650	
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique.	10,000	997,950
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie.	13,500	
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.	12,659,096 66	12,464,018

AUGMENTATION. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1896.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	590,551 »	11,451,326 »	12,084,607 21	
785,629 66	•	100,000 »	150,132 16	
•	•	150,000 »	99,811 45	
•	•	997,950 »	997,950 »	
785,629 66	590,551 »	12,679,276 »	13,532,590 80	
195,078 66				

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DES ORATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
CHAPITRE IX.					
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.					
Traitements de non-activité.					
1° Pour motifs de santé.					
	EFFECTIF				
		5	Majors, à 4,125 12,375 »		
		3	Capitaines de 1 ^{re} classe ou en premier ou commandants 5,000 9,000 »		
		9	— de 2 ^e — ou en second de 1 ^{re} classe 2,550 22,950 »		
		4	— de 3 ^e — ou en second de 2 ^e classe 2,360 9,440 »		
		10	Lieutenants, à 1,800 18,000 »		
		2	Sous-lieutenants, à 1,575 5,150 »		
		31	TOTAL 74,915 »		
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 374 57		
					74,540 43
		2° Par mesure d'ordre.			
		2	Capitaines de 1 ^{re} classe ou en premier ou commandants 2,000 4,000 »		
		4	— de 2 ^e — ou en second de 1 ^{re} classe 1,700 6,800 »		
		4	— de 3 ^e — ou en second de 2 ^e classe 1,575 6,500 »		
		0	Lieutenants, à 1,200 10,800 »		
		2	Sous-lieutenants, à 1,050 2,100 »		
		21	TOTAL 30,000 »		
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 150 »		
					120,000 »
					120,000 »
					29,850 »
		3° Employés civils.			
		7	Employés civils de l'administration centrale du Ministère de la Guerre ou des administrations qui ressortissent à ce Département 8,500 »		
		7			
		59			
		Honoraires.			
		b.	Honoraires d'avocats et frais de procédure 7,109 57		
		Frais de route, de séjour et de représentation.			
		a.	Missions et voyages ordinaires des officiers, des fonctionnaires et employés civils des administrations ressortissant au Département de la Guerre et des officiers admis à la pension pour se rendre dans le lieu de leur domicile à l'intérieur du royaume; bourses de voyage aux officiers 155,000 »		
		b.	Frais de route et de séjour du Ministre 5,000 »		
		c.	Aux généraux et officiers supérieurs qui se trouvent dans une position spéciale 15,000 »		
		d.	Frais de déménagement des officiers 80,000 »		
					255,000 »
					255,000 »
					80,000 »
			TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.		
					355,000 »
					355,000 »

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1896.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	120,000	161,916 12	
.	.	150,000	265,948 40	
.	.	270,000	425,864 52	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1898.	proposés pour l'exercice 1897.
CHAPITRE X.				
PENSIONS ET SECOURS.				
	a.	Pensions temporaires et arriérés fr. 160,000 »		
	b.	Premier terme des pensions civiles et militaires 15,800 »		
33	c.	Secours à des militaires et à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, à des employés ou à d'anciens employés du Ministère de la Guerre, à leurs veuves et à leurs familles 28,000 »	251,800 »	251,800 »
	d.	Secours à des sous officiers et soldats réformés pour des infirmités contractées par le fait du service et qui ne leur donnent pas droit à une pension 50,000 »		
		TOTAL . . . fr. 251,800 »		
		TOTAL DU CHAPITRE X fr.	251,800 »	251,800 »
CHAPITRE XI.				
DÉPENSES IMPRÉVUES.				
34	•	Dépenses imprévues non libellées au Budget; achat de décorations militaires; secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne; dépenses occasionnées par la réception des officiers étrangers qui assistent aux manœuvres, gratifications aux militaires réformés, indemnités à payer pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres des troupes, etc.	42,149 »	25,113 50
		TOTAL DU CHAPITRE XI fr.	42,149 »	25,113 50
			AUGMENTATION . . . fr.	
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.				
CHAPITRE XII.				
35	»	Amélioration du casernement	500,000 »	250,000 »
36	•	Construction d'un nouvel arsenal à Anvers	350,000 »	350,000 »
37	•	Magasins à poudre	25,000 »	»
38	»	Augmentation du matériel pour l'approvisionnement de siège des positions de Liège et de Namur	30,000 »	»
»	»	Construction de logements pour mariés, à Ostende	»	30,000 »
»	•	Construction d'un bâtiment pour le service du génie, à Ostende	»	30,000 »
»	»	Achat de cartouchières, de bretelles de fusils, de gaines d'outils de campement des troupes d'infanterie	»	255,000 »
»	»	Voitures médicales régimentaires	»	80,000 »
»	•	Achat de bicyclettes	»	40,000 »
»	•	Voitures pour télégraphistes de campagne et voitures à vivres	»	»
		TOTAL DU CHAPITRE XII fr.	905,000 »	1,035,000 »
			DIMINUTION . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies pour l'exercice 1896.	de l'exercice 1895.	
		251,800	260,487 06	
"	"	251,800	260,487 06	
19,035 50	"	23,085	39,560 57	
19,035 50	"	23,085	39,560 57	
19,035 50				

250,000	"	250,000	"
"	"	150,000	"
25,000	"	40,000	"
50,000	"	"	"
"	30,000	"	"
"	80,000	"	"
"	255,000	"	"
"	80,000	"	"
"	40,000	40,000	"
"	"	100,000	"
505,000	435,000	540,000	"
170,000			

BUDGET DE L'EXERCICE 1898

NUMÉROS des CAPITRES.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1898.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1897.
<i>Récapitulation.</i>			
PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.			
I.	Administration centrale fr.	485,500	519,800
II.	États-majors	1,424,160	1,408,850
III.	Service de santé des hôpitaux	1,182,097 50	1,182,921
IV.	Solde des troupes	27,407,406 84	27,874,141
V.	Établissements d'instruction supérieure	210,575	218,151 50
VI.	Établissements et matériel de l'artillerie	1,721,575	1,721,575
VII.	Matériel du génie	1,576,225	1,597,225
VIII.	Pain, viande, fourrages et autres prestations	12,650,006 06	12,464,018
IX.	Traitements divers et honoraires	355,000	355,000
X.	Pensions et secours	251,800	251,800
XI.	Dépenses imprévues	42,149	25,115 50
	DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	47,415,375	47,546,375
XII.	Services divers	905,000	1,035,000
	TOTAUX fr.	48,520,575	48,581,575

DIMINUTION. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés pour l'exercice 1896.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.
Augmentation.	Diminution.			
•	54,500 •	498,800 •	544,843 64	
15,330 •	•	1,400,180 •	1,542,483 33	
76 30	•	1,175,159 •	1,180,784 29	
•	176,644 16	27,563,272 •	27,000,450 58	
1,423 50	•	218,460 50	214,284 09	
•	•	1,711,875 •	1,700,028 •	
49,000 •	•	1,524,225 •	1,625,018 55	
195,078 66	•	12,670,276 •	13,332,590 80	
•	•	270,000 •	425,864 52	
•	•	251,800 •	260,487 06	
19,035 50	•	25,085 •	30,560 57	
270,044 16	210,944 16	47,325,121 50	47,765,402 33	
•	130,000 •	540,000 •	•	
270,044 16	340,944 16	47,865,121 50	47,765,402 33	
61,000 •	•			

(410)